

L'Ambassadeur Cheick Sidi Diarra, dénonce la junte militaire :
« S'il y a une chose que personne ne peut reprocher au régime passé, c'est la préservation de la liberté d'expression »

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 04 FEVRIER 2021

784

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



La CENI dissoute participe aux débats sur les élections



Conseil consultatif interrégional :
La supercherie juridique de l'état de l'Azawad

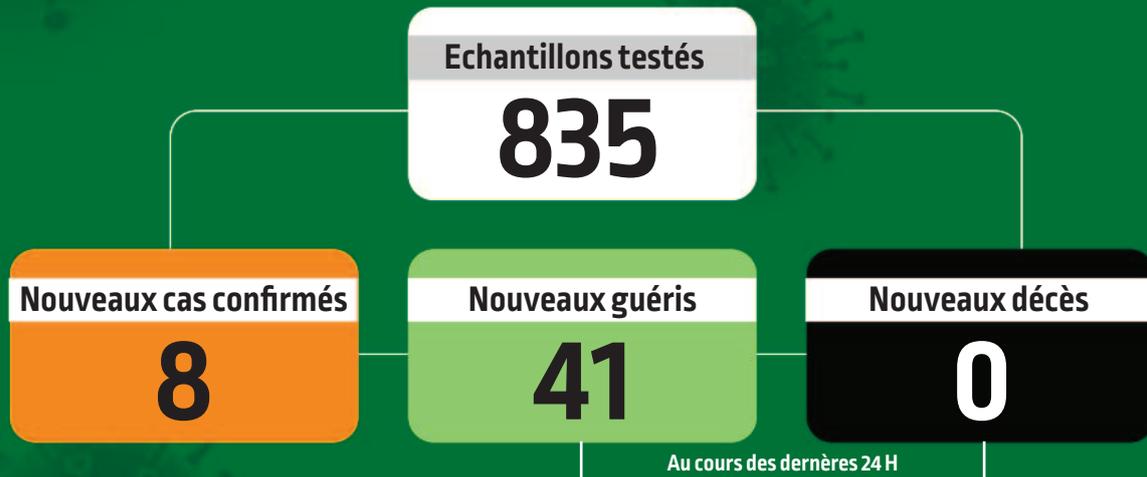


Chan 2010 : Le Mali premier pays qualifié pour la finale

COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au mercredi 03 février 2021



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Une Brèves	MATD : La CENI dissoute participe aux débats sur les élections	P.5
	Grande mosquée de Badalabougou : Rififi pour le contrôle de l'imamat	P.12
	Université de Ziguinchor : Le SUDES taille le Recteur et menace de bloquer les activités pédagogiques	P.12
	Vol inaugural Bamako-Tombouctou : La compagnie aérienne Sky Mali effectue son premier vol Bamako-Tombouctou	P.13
	SBM à GOUANA : "l'humanité ne peut pas se faire sans des infrastructures de santé, d'éducation et de route"	P.13
	Communiqué de L'URD	P.14
	Saisie de 550 kg de chanvre indien : La douane sénégalaise explose les records	P.14
Actualité	Formation à l'utilisation des plateformes d'enseignement : 150 étudiants maliens outillés !	P.15
	Conseil d'Administration du CHU -CNO : Le budget 2021 s'élève à 1 763 879 428 FCFA	P.16
	Zone de défense et de sécurité : Quand la CMA met à nu ses accointances avec les groupes terroristes	P.17
	Institut universitaire de gestion (IUG) : Les comités syndicaux sur le pied de guerre !	P.18
Politique	Conseil consultatif interrégional : La supercherie juridique de l'état de l'Azawad	P.19
	Bounty : La nécessaire vérité	P.22
	Transition : Recettes de Aboubacar Sidiki Fomba pour la réussir	P.23
	Relecture des textes : Le M5 pique une colère noire	P.25
	UDD : Les obsessions de Tiéman Hubert Coulibaly	P.26
	L'Ambassadeur Cheick Sidi Diarra, dénonce la junte militaire : « S'il y a une chose que personne ne peut reprocher au régime passé, c'est la préservation de la liberté d'expression »	P.27
Culture & société	Faute d'avoir trouvé mieux : Revenue avec son ex-mari 35 ans après	P.28
International	Gabon : Les douze mois d'Ali Bongo Ondimba pour chasser les doutes	P.29
	Vaccins anti-Covid : Pékin et Moscou étendent leur influence	P.30
	Birmanie : Les appels à la désobéissance civile se multiplient après le coup d'État	P.31
Sport	Chan 2010 : Le Mali premier pays qualifié pour la finale	P.32
	Mercato des Africains : Les mouvements à retenir en Europe	P.33

P.13



P.16



P.22



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



MATD : La CENI dissoute participe aux débats sur les élections

A l'invitation du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MATD) par la lettre n°000063/MATD-SG du 11 janvier 2021, s'est tenue dans la salle de conférence du Gouvernorat du District de Bamako, du 25 au 27 janvier 2021, l'atelier de concertation entre les experts du MATD, les représentants des Partis politiques et les Organisations de la Société civile (OSC), un atelier sur l'examen des textes suivants : la Loi n°2016-048 du 17 octobre 2016, modifiée par la Loi n°2018-014

du 23 avril 2018, portant Loi électorale, la Loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques et la Loi n°02-010 du 05 mars 2002 portant loi organique fixant le nombre, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités, les conditions de remplacement des membres de l'Assemblée nationale en cas de vacance de siège, leurs indemnités et déterminant les conditions de la délégation de vote. Cette rencontre, dite formation technique, a

regroupé les experts du gouvernement, des partis politiques, de la DGE, des Associations et organisations de la société civile et des Mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger et de la CENI.

Or, le décret N° 2021-003/PT-RM du 08 janvier 2021, publié au Journal Officiel Numéro 03 du 15 janvier 2021 avait expressément abrogé le décret N°2017-0214/P-RM du 13 mars 2017 portant nomination des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante. Qui a donc pu convier les représentants de cette structure à participer à cette rencontre et à quel titre ? Pourquoi eux-mêmes ont-ils accepté d'y participer.

Au-delà de cette invitation incongrue, la rencontre a confirmé toutes les craintes et appréhensions formulées par des forces politiques qui ont refusé de prendre part à ce qu'ils ont appelé un piège de validation des



faits accomplis.

La lecture du Rapport final et les recommandations formulées ne laissent place à aucun doute sur l'unilatéralisme de la démarche du ministère de l'Administration territoriale. En témoigne la formulation alambiquée sur l'organe unique de gestion des élections retenu par le Dialogue National Inclusif (DNI) et unanimement soutenu par la classe politique et la société civile « **L'atelier recommande la mise en place d'un comité d'experts, composé des représentants de l'adminis-**

tration, des partis politiques et des organisations de la société civile en vue de l'élaboration des textes régissant l'organe unique et indépendant, chargé de la gestion des élections. Les résultats des travaux dudit Comité feront l'objet d'une validation par le cadre de concertation MATD-PP-OSC. ».

De quelle garantie dispose les futurs candidats pour la mise en place de cette structure alors que l'administration crie urbi et orbi le manque de temps pour sa mise place.

On observe également qu'en dehors de toute balise politique consensuellement mise en place, aucune indication sûre n'existe sur le mode de scrutin, les circonscriptions électorales ou encore le nombre de siège à attribuer à la proportionnelle.

En conséquence, de très nombreuses questions qui auraient pu trouver des pistes de solutions ont été simplement rejetées à d'autres niveaux. Ains en a-t-il été de celles relatives aux procédures de destitution du Président de l'Assemblée nationale ou de la levée de l'immunité des députés.

Sur la transhumance des députés « **Certains participants ont estimé d'interdire la transhumance des députés. Toutefois, au vu des dispositions constitutionnelles qui interdisent que le mandat soit impératif, il a été décidé de renvoyer la question et pour la transhumance des députés et celle de tout autre élu à la révision de la Constitution.** ».

Un débat politique en amont les chefs de partis aurait peut-être pu apporter une bienfaisante lumière car la transhumance des députés n'a absolument rien à voir avec le mandat impératif qui est tout autre chose.

La transition perd manifestement du temps. Volontairement ? Rien ne permet d'exclure un tel comportement au vu d'agendas pas toujours très transparent.

■ Moctar Sow



YeahSamake

CHERS COMPATRIOTES,
La réussite de la Transition est une préoccupation majeure de toutes les Maliennes et tous le Maliens. Malgré les tâtonnements et la perception d'exclusion qui ont caractérisé le début, nous n'épargnerons aucun effort pour le redressement de la Transition afin qu'elle puisse réaliser les missions qu'elle s'est assignées.
Nous croyons fermement que #DIRIGERCESTSERVIR #ToLeadIsToServe



MALI KANU

Message de félicitations du Président Bah N'DAW suite à la qualification des Aigles pour la finale du CHAN 2021



"Chers Aigles,
Au terme d'un match serré, vous voilà qualifiés pour la finale du Championnat d'Afrique des Nations, édition 2021.
En mon nom, au nom du gouvernement et du Peuple maliens, je voudrais à cette occasion vous féliciter chaleureusement. Tout au long de cette compétition, vous avez fait preuve d'un don de soi et d'un sens patriotique qui doivent constituer une source d'inspiration pour tous les Maliens, particulièrement en ce temps de lourds défis.
Je suis fier de vous et je n'ai aucun doute que cette fierté est partagée par tous nos compatriotes.
Je vous souhaite bonne chance pour la finale et vous assure du soutien et des bénédictions de la Nation que vous n'avez de cesse d'honorer depuis le début de cette compétition.
Vive les Aigles,
Vive le Mali"
Bamako le 3 février 2021
SEM Bah N'DAW
Président de la Transition
Chef de l'Etat



COMMUNIQUE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES
Les trois mille quatre cent trente (3430) candidats aux recrutements de l'Armée de Terre (Centre de Gao), de l'Air de la Direction du Génie

Militaire de la Direction des Transmissions et des Télécommunications des Armées, de la Direction du Matériel et des Hydrocarbures des Armées, de la Direction de la Sécurité Militaire, dont les noms suivent en annexe, sont déclarés admissibles pour la phase des visites corporelles, au titre du recrutement 2019 2° Vague.



Opérationnalisation du Service de Certification et de Signature Electronique
Une mission d'échange du #Ministère de la #Communication et de #l'Economie #Numérique, composée de #l'Autorité Malienne de #Regulation des #Telecommunications/TIC et des #Postes (AMRTP) et du Service de Certification po et de Signature Electronique #SCSE, s'est rendue du 24 au 28 janvier 2021 à l'Autorité de Régulation des Postes et des Télécommunications de Côte d'Ivoire.
S'inspirer de l'expertise ivoirienne en matière de certification et de signature électronique en était le but. Les points d'échange ont donc porté sur:
L'organisation et le fonctionnement de leurs structures;
La mise en œuvre du cadre juridique et réglementaire de la signature et la certification;
L'élaboration et de l'application des procédures d'agrément et de contrôle des Prestataires de Certification et de Signature Electronique (PSCE);
Ainsi des visites de sites comme la plateforme de signature électronique de #l'ARTCI, des #PSCE agréées par l'ARTCI, du point d'échange internet #CIVIX et du #CI-CERT, centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques ont édifié la délégation malienne sur la pertinence et l'importance desdites structures. Les parties ivoirienne et malienne ont convenu à l'issue de la mission, de la signature d'un memorandum d'entente entre les différentes

structures concernées.

Pour plus de détails, vous pouvez suivre le lien facebook du Service de Certification et de Signature Electronique:



COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GENERAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale porte à la connaissance des candidats au recrutement, déclarés admissibles à l'issue des épreuves sportives, que le test écrit se déroulera le samedi 06 février 2021 à partir de 07h 30 dans les capitales régionales.



Ibou SY

Boni: bilan définitif,
Nous avons perdu 09 braves hommes.
Une vingtaine de terroristes tués.
Rappelons que ce matin ces lâches ont attaqué par surprise un camp militaire.



Média A



Mali : Le bureau exécutif de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTAM) menace de déposer un nouveau préavis de grève « dure ». L'annonce a été faite ce mardi (02/02/21) dans une lettre circulaire signée par le secrétaire général de la centrale syndicale. Ses responsables pointent du doigt une mauvaise volonté du gouvernement dans les négociations. Au même moment, l'ordre des médecins du Mali manifeste son mécontentement contre l'assassinat de leur collègue docteur Youssouf Mallé à Boura. Une plainte a été déposée ce lundi contre X à Yorosso d'où relève la commune de Boura. studio Tamani



#CHAN : Loin des yeux, près du cœur, une enveloppe d'encouragement pour les Aigles locaux !

Afin de témoigner de mon soutien aux Aigles pour cette demi finale qui nous opposera à la Guinée-Conakry ce mercredi 3 février 2021 à Douala, j'ai décidé depuis Dakar, à titre personnel, d'offrir une enveloppe exceptionnelle de 5 millions de francs CFA, dont 3 millions destinés aux joueurs et 2 millions à l'encadrement.

J'ose espérer que ce geste impulsera une motivation supplémentaire aux Aigles pour prendre leur envol vers la finale.

Tous derrière les Aigles jusqu'à la victoire finale !

#UnMalien_UnSupporter

#20millionsdeSupportersdesAigles

Mossa Ag Attaher, ministre de la Jeunesse et des Sports



C'est encore lui Mr Bocar Yattassaye le President Directeur General de WAD MPTORS a remis des dizaines de tonnes de céréales comme don aux veuves et orphelins des militaires tombés sur le champ de l'honneur pour la patrie.

Ce don a été remis en présence des autorités militaires et des élus de la 5ème région.

Merci au President Directeur General pour cet acte patriotique afin d'accompagner la transition .

Natif de socoura Mopti le President Directeur General Bocar yattassaye accompagné de son épouse et une forte délégation venue de Bamako .

Il a bien voulu soutenir par ce don très significatif en ces moments idéales dont les bénéficiaires en ont fort besoin.

Le promoteur et le President Direcreur General Bocar yattassaye dit Demba mérite d'être félicité et encouragé pour ce geste très salulaire et humanitaire.

Les opérateurs économiques doivent suivre l'exemple de cet grand homme Mr Yatrassaye.



RFI Afrique

En Centrafrique, des particuliers ont lancé un appel aux dons destinés aux forces armées du pays qui combattent actuellement aux côtés de leurs alliés contre la rébellion CPC. La collecte a déjà débuté. À l'origine, il s'agit d'une initiative privée, mais elle a reçu l'aval du ministère de la Défense qui centralise les dons et se charge de les distribuer.



Al-Qaïda au Sahel développe actuellement un « projet d'expansion » vers le golfe de Guinée, en particulier la Côte d'Ivoire et le Bénin, a assuré, lundi 1er février, Bernard Emié, patron du renseignement extérieur français. Le chef de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) a montré des images d'une réunion, tenue en février 2020, rassemblant dans le centre du Mali les plus hauts responsables locaux de la centrale jihadiste. Réunion qui, selon lui, avait pour but de préparer des opérations de grande ampleur.

Mahamadou Touré

L'ISLAM NOTRE FIERTÉ.

Le Prophète ﷺ a dit : « Sois au service d'Allah comme si tu Le voyais; et sache que si tu ne le vois pas, Lui te voit. » [Mousslim]



UNICEF Africa

Pendant toute la pandémie de Covid-19, les infirmières, les médecins et les sages-femmes ont continué à risquer leur propre santé jour après jour pour prendre soin de nos familles.

Maintenant, nous devons prendre soin d'eux.

Nous demandons à ce que les travailleurs de la santé soient priorisés dès que des vaccins sûrs et efficaces seront disponibles.



Jeune Afrique

Les États-Unis ont reconnu la souveraineté pleine et entière du Maroc sur la totalité de son Sahara. Une décision qui va dans la bonne direction.





Comment s'adresser à l'enfant que l'on porte dans son ventre ? Comment lui dire le monde qui l'attend et les mondes dont il est issu ? Fouillant la langue française, portée par une urgente nécessité, la romancière Annie Lulu a su trouver les mots de la chair qui parle à la chair.

Premier roman au titre étrange, *La Mer Noire dans les Grands Lacs* (Julliard, 226 pages, 19 euros), est un texte qui griffe l'épiderme, sollicite sang et muscles, vibre du pubis aux tempes comme une musique aimée crachée par des baffles poussées au point de saturation.



Réseau Scolaire



L'IMPORTANCE DE LA LECTURE

Imaginons notre monde sans le livre, notre monde sans rien pour pouvoir référer nos idées, notre monde sans aucune mémoire écrite...

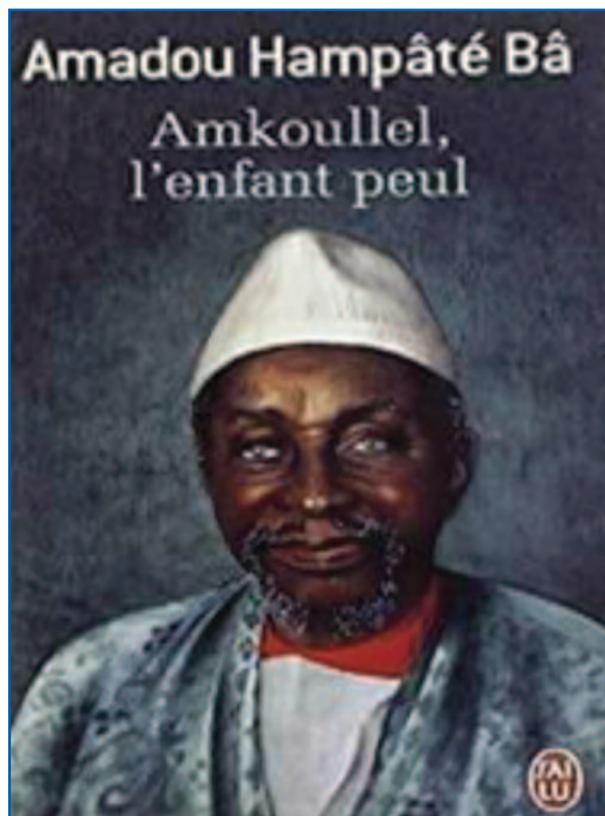
En Afrique, nombreux sont ceux qui, prit par les multiples occupations de la journée, se retrouvent loin des livres, et ne peuvent se référer de temps en temps à un livre qui pourrait l'aider à grandir dans le raisonnement.

Ce message est pour vous, parents, si vous ne jugez plus bon d'accroître l'esprit du livre, l'esprit de la recherche, ne détachez pas les enfants de ce rythme, mais aussi accompagné à beaucoup plus lire des livres qui mettent en valeur leur africanité, qui raconte l'histoire de leur réalité passé jusqu'à nos jours.

Comme le dit le proverbe africain, un peuple sans culture est comme un zèbre sans zébrure, un africain loin de la lecture de son histoire, n'est que l'ombre de lui-même.

Nous nous engageons à pouvoir distribuer gratuitement des livres en versions PDF à qui le veut et qui partagera ce message au vu et

su de tous, notre mission est de relever le défi de la caillerattitude negrophile et en faire une aristocratie africaine, et que scribe devient le nom de tous les africains.



Modibo Simbo Keita

C'est pas vous qui passez un carton au Pays Oranisateur? Vous avez oublié la CAN 2002?



Guinée Communication.net

URGENT...

Tremblement de terre à Kindia
Dieu protège la Guinée



Bréhima Traoré

FEMAFOOT

Sortie de Doumbia du bloc opératoire après sa double fracture tibia-péroné.

C'est dur pour lui, les aigles et aussi le stade Malien de Bamako.

Mais cela fait parti du football prions pour que ce garçon très discipliné nous revienne très vite ! Le président de la FEMAFOOT et la délégation du ministère des sports sont actuellement au chevet du



joueur qui vient de sortir du bloc opératoire.

Source : Djibril Traoré



Radio Guintan

IBAMontana aux arrêts.

Arrestation du rappeur iba Montana par la brigade de recherche du 9ème arrondissement.

Motifs évoqués : Injures grave à l'endroit de la police dans une de ses chansons.

Source : policière



Wassa TV

Une enveloppe d'encouragement

3 000 000F pour les joueurs et 2 000 000F pour les encadreur. Ministre de la Jeunesse et des Sports Mossa Ag ATTAHER



Drissa Arama

Adhésion de plusieurs associations de Bankass à Yelema, « Le Changement »

Le Président Dr Youssouf accompagné d'une délégation, a reçu au siège du parti, des responsables d'associations de ressortissants de Bankass.

Ils ont exprimé leur attachement aux idéaux de YELEMA, « Le Changement » et ont signifié leur adhésion au parti.

Après des remerciements il les a invité à davantage s'imprégner des enjeux locaux, à continuer d'être engagés auprès des populations avec exemplarité conformément aux valeurs et principes du parti.

Le Président les a également exhorté à apporter leur contribution dans la maîtrise des défis du Centre dont ils sont ressortissants convaincu que cela sera crucial pour une sortie de crise pour notre pays.

#YELEMA

#LeChangement



Lassina Tangara

A sa nomination nous l'avons félicité, aujourd'hui on lui dit merci pour la mission accomplie. Merci Salif SANOGO de l'#ORTM



African Heroes

LE 28 JANVIER 1995 À RIO DE JANEIRO LE MEURTRE DE L'HISTORIENNE ET PROFESSEUR NOIR BRASILIENNE MARIA BEATRIZ DO NASCIMENTO



Assassinée froidement le 28 janvier 1995 à Rio de Janeiro, feu Maria Beatriz Nascimento était une grande historienne et professeur dans une université de renommée internationale. Elle était une grande militante pour les droits des Noirs au Brésil. Professeur d'études raciales de renommée internationale au Brésil, son travail est toujours pertinent et vital pour les études raciales, même après son meurtre le 28 janvier 1995. Ses études sont enseignées dans les grandes universités du monde. Universitaire de renommée mondiale et militante afro-brésilienne, Maria Beatriz Nascimento a passé toute sa vie à lutter pour la libération des Noirs pendant la période de la dictature militaire au Brésil. Elle a joué un rôle influent dans le mouvement noir brésilien depuis sa création dans les années 1960 jusqu'à sa mort. Grâce à ses recherches universitaires, elle a évalué l'importance des cultures africaines en tant qu'espaces autonomes pour les Afro-descendants pendant la période coloniale et a défié l'environnement politique du gouvernement militaire et les politiques raciales envers les Brésiliens noirs.

Ses études sur l'invisibilité des femmes noires, et en particulier des femmes de la diaspora africaine, ont eu un impact international. Une femme Inspirante



Grande mosquée de Badalabougou : Rififi pour le contrôle de l'imamat



Depuis quelques temps, les fidèles musulmans qui fréquentent cette maison de Dieu ne parlent plus le même langage. Pour cause, une affaire relative à la succession de l'imam Makadji les oppose, jusqu'à créer deux camps. Parce que celui-ci n'est plus apte à diriger la prière vu sa santé très fragile à cause de l'âge. C'est à la prière de midi (djourah) du vendredi dernier, qu'une altercation est intervenue entre les deux camps. Parce que, l'imam Makadji avait porté son dévolu sur l'un de ses plus proches pour le remplacer. Cela a été fait sans le consentement des autres fidèles, c'est-à-dire ses dissidents. Alors de l'entendement de ceux-ci, l'actuel adjoint est le mieux placé et le plus apte à le remplacer.

Ainsi, quand le choix de l'imam Makadji s'apprêtait à diriger la prière, les dissidents se sont opposés. Et une vive dispute éclata entre les deux tendances. D'échanges verbaux, ils finirent par utiliser les armes blanches.

Mais, il semblerait que les proches à l'imam Makadji s'étaient déjà préparés au pire. C'est pourquoi, ils sont venus à la prière armés de machettes. On avait l'impression d'assister à un duel d'étudiants de l'AEEM, d'après notre informateur.

Ladite altercation est regrettable et déplorable. Elle s'est soldée par des blessés de part et d'autre.

La police du 4ème Arrondissement, sur instructions de son Commissaire a dû intervenir à temps pour calmer les ardeurs. Présentement, l'affaire est sur la table de ce dernier. Et des enquêtes sont déjà ouvertes pour situer les responsabilités dans cette affaire. Même si elles seront situées, une affaire doit être réglée à l'amiable, sans être portée devant les juridictions compétentes.

L'Islam, tel que nous a enseigné le Prophète Mohamet (PSL) mérite-t-elle un tel comportement de la part de ces pratiquants ? La question a tout son sens, quand on sait que cet acte a été posé par des fidèles musulmans qui se réclament des descendants du messager le plus aimé par notre créateur.

Ce que pouvons en déduire de cette affaire, ce qu'elle est loin de se résumer à une question de religion. Puisque, dans l'Islam que nous a enseigné le Prophète Mohamet (PLS), une affaire comme celle-là ne doit se régler de telle façon. En aucune manière, les armes blanches ne doivent s'inviter dans une dispute entre musulmans. Puisque, nous sommes tous des frères et sœurs se réclamant du même prophète.

Mais loin d'être une question de religion nous pouvons attester la thèse des témoins qui ne sont d'aucun des deux camps, expliquant que c'est

Université de Ziguinchor : Le SUDES taille le Recteur et menace de bloquer les activités pédagogiques



Le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal (Sudes/ Enseignement supérieur et recherche) /Section Université Assane Seck de Ziguinchor n'a pas apprécié, la décision du recteur d'annuler la régulière élection de remplacement du PER de rang A au Conseil d'Administration de l'institution.

Dans une déclaration rendue publique, ce syndicat « a condamné fermement la décision arbitraire prise par le Recteur Mamadou Badji samedi 30 janvier 2020 et exige le retrait immédiat de l'acte administratif illégal d'annulation du résultat de l'élection régulière de remplacement du PER de rang A au Conseil d'Administration de l'université ». Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, le Secrétaire national de ce syndicat, Oumar Dia et ses camarades affirment qu'ils ne comptent pas se laisser faire. « Le Sudes/Esr s'oppose fermement à tout projet d'organisation d'une nouvelle élection. Faute d'un retrait immédiat de cet acte administratif illégal du Recteur Mamadou Badji, le Sudes/Esr bloquera, dès le 08 février 2021, toutes les activités pédagogiques à l'Université Assane Seck de Ziguinchor et poursuivra également le combat pour le rétablissement de la légalité sous d'autres formes », menacent-ils.

Ces syndicalistes affirment que l'actuel recteur de l'université de Ziguinchor a agi comme « mauvais perdant ». « Malgré l'implication et le parti pris scandaleux du Recteur Mamadou Badji, le candidat Magatte Camara, soutenu par la majorité des enseignants du collège électoral, a remporté l'élection par 13 voix contre 11 pour son adversaire. Déçu et humilié par le résultat sans appel de cette élection auquel il ne s'attendait pas et qui contrarie ses plans visant à disposer d'instances à sa dévotion pour on ne sait quel dessein inavouable, le Recteur Mamadou Badji, en très mauvais perdant, s'est immédiatement et frénétiquement mis à la recherche de prétextes fallacieux pour remettre en cause le choix démocratique de la communauté universitaire de Ziguinchor », soutiennent-ils.

Mamadou GACKO

une affaire d'argent. A en croire une source bien introduite, cette maison de Dieu, est l'une des rares de la capitale, qui a un chiffre d'affaires de 11 millions de nos francs.

A suivre

Diakalia M Dembélé
Source : 22 Septembre

SBM à GOUANA : "L'humanité ne peut pas se faire sans des infrastructures de santé, d'éducation et de route"



L'ancien Premier ministre Soumeylou Boubeye Maïga, non moins président de l'ASMA /CFP, s'est rendu à Gouana dans la commune rurale de Kalabancoro, le samedi dernier. L'objectif de cette visite consistait à aller vers la population pour recueillir les préoccupations de celle-ci. Accueilli par la grande partie de la population à l'entrée du village s à bord des motos et des véhicules, Soumeylou Boubeye Maïga s'est dirigé directement au vestibule du chef de village pour signaler sa présence dans le village, comme le veut l'usage.

Le chef de village, N'golo Diarra entouré de ses conseillers ont remercié Soumeylou Boubeye Maïga pour cette visite dans le village. Ils ont soumis leurs doléances au président de l'ASMA dont le plus crucial est l'état dégradant de la route. Ensuite, l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubeye Maïga et sa délégation se sont dirigés vers l'école publique du village où une immense foule l'attendait. C'est avec l'exécution de l'hymne national que les activités ont débuté, suivi des mots de bienvenue de l'Imam Abdoul qui a, dans son intervention, imploré la grâce de Dieu pour guider cette rencontre.

Après ce fut le tour du maire délégué de Gouana, Seydou Diarra de prendre la parole pour souhaiter la bienvenue à l'hôte du jour ainsi qu'à sa délégation. Il dit se confier à Soumeylou Boubeye Maïga pour la réhabilitation de la route de Gouana. Il faut reconnaître que le village de Gouana est peuplé de 30.000 habitants dont l'activité principale est l'agriculture. Le maire n'a pas oublié de rappeler la situation de la zone aéroportuaire au Premier ministre Soumeylou Boubeye Maïga. Le maire délégué Seydou Diarra estime que l'aéroport est venu trouver le village de Gouana sur place donc on peut dire que Gouana est situé dans la zone aéroportuaire. Quant à N'golo Diarra, le chef de village, il a adressé toute une batterie de doléances à l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubeye Maïga. N'golo Diarra évoque le problème d'insécurité, d'eau, d'électricité et la clôture de cimetière. Ensuite la représentante des femmes Fatoumata Sall dira que ses sœurs ont besoin des moyens pour améliorer l'agriculture. A titre de rappel, cette rencontre a été organisée par le cadre de redressement de Gouana en collaboration avec la sous-section ASMA/CFP de Kalabancoro. Le président de l'association de développement du village de Gouana a été au rendez-vous.

Prenant la parole, Soumeylou Boubeye Maïga a remercié la population de Gouana pour l'accueil à lui réservé. " Je suis venu ici pour vous rencontrer, afin de recueillir vos préoccupations" a-t-il déclaré.

Concernant les doléances adressées par la population de Gouana, Sou-

Communiqué de L'URD



A l'occasion du 40ème jour du décès de notre Président, feu l'honorable Soumaila Cissé, le Premier Vice-président de l'URD invite les membres du Bureau Exécutif National, du Mouvement National des Femmes et celui des Jeunes à la cérémonie de lecture du Coran le vendredi 05 février 2021 à partir de 07h du matin dans la grande famille Cissé à Badalabougou en face du Palais de la culture Amadou Hampaté Ba.

Que Dieu l'accueille en son saint paradis !

Dors en paix honorable Président !

Bamako, le 3 février 2021

Le secrétaire à la communication

Me Demba Traoré

Officier de l'Ordre National

meylou Boubeye Maïga dit avoir pris bonne note. Mais il appelle la population de Gouana à l'Union et à la cohésion sociale. Il a souligné que la politique est basée sur la confiance, la fidélité et la solidarité. Dans cette optique, Soumeylou Boubeye Maïga dira qu'un meilleur cadre de vie ne peut pas se faire sans de bonnes infrastructures de santé, d'éducation et routière.

Il estimé que c'est ensemble avec la population de Gouana qu'il pourrait avoir une satisfaction aux doléances aux problèmes exprimés.

De retour de Gouana, Soumeylou Boubeye Maïga a rendu une visite surprise au club " Boubèye Fo Koulouba" pour les galvaniser et leur donner les directives du parti.

Seidou Diamouténé
Source : 22 Septembre

Vol inaugural Bamako-Tombouctou : La compagnie aérienne Sky Mali effectue son premier vol Bamako-Tombouctou

Il est désormais possible d'effectuer un vol Bamako-Tombouctou. Un avion commercial s'est posé lundi pour la première fois depuis 2012 à Tombouctou. La fréquence des vols entre Bamako et Tombouctou devrait être de deux vols par semaine. Avec dans les prochains jours une escale à Mopti. Ces deux nouvelles destinations s'ajoutent à celles de Kayes et Gao, elles aussi desservies depuis peu.

Depuis qu'Air Mali a cessé son activité en 2012, il n'y avait plus de vol civil commercial vers ces localités. C'est la naissance d'une nouvelle compagnie, Sky Mali, l'année dernière qui a permis de relancer une offre de liaisons vers l'intérieur du pays, et ce malgré les contraintes sécuritaires importantes. Il n'y avait jusque-là que la route souvent dangereuse et le bateau pour circuler. Alors à Tombouctou, l'arrivée de ce premier vol est accueillie avec soulagement par nombre d'habitants. « Si tu as une affaire urgente, tu peux te déplacer facilement à Bamako pour résoudre le problème et revenir rapidement. Donc c'est un grand soulagement, parce que ça développe la région. C'est un moyen plus sûr, plus rapide », se réjouit un commerçant. Mais pour que ces nouvelles liaisons aériennes voient le jour au nord du Mali, il a fallu forcément penser à la sécurité, que ce soit pour l'enregistrement des passagers mais aussi pour les décollages et les atterrissages. Sky Mali



s'est appuyé sur les Famas, la Minusma et surtout la force Barkhane, explique le directeur général Tahir Ndiaye. « Ils ont vraiment facilité l'installation, ils ont déployé toutes les procédures sécuritaires que Sky Mali a dû adopter. Et quitte avant d'opérer à prendre contact avec les forces Barkhane pour ne pas mélanger les couloirs de navigation. » Selon le directeur de la compagnie, les premières lignes ouvertes, fin 2020, Kayes et Gao affichent déjà un taux de remplissage de 80%. Les problèmes d'insécurité font que les déplacements par voie terrestre sont difficiles, donc c'est un besoin des populations maliennes et des autorités. Cela fait six mois d'activité depuis que la compagnie est lancée, il y a une réponse du marché, les vols sont remplis... C'est inattendu, inespéré...

Source : Ibou Sy

Saisie de 550 kg de chanvre indien : La douane sénégalaise explose les records

La douane de Kaolack et le du Groupe polyvalent de recherche et de répression de la fraude (GPRRF) de Thiès ont saisi d'importantes quantités de chanvre indien. En quelques heures, plus de la moitié d'une tonne de l'herbe qui tue a été saisie dans différents endroits.

En effet, d'après le communiqué des Gabelous, les douaniers de la Brigade mobile de Nioro ont saisi, ce lundi, dans la forêt de Paoscoto, huit colis de chanvre indien « Green » pesant chacun 50 kg soit au total 400 Kg.

La même source indique que le GPRRF, basé à Thiès, a, un peu plus tôt, stoppé une charrette avec 6 ballots de 150 kg de chanvre indien dans



la forêt de Ngazobil.

La valeur totale de la drogue saisie est estimée à 44 000 000 FCFA.

WALFNet

Formation à l'utilisation des plateformes d'enseignement : 150 étudiants maliens outillés !

Le chef de cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdoulaye Magassouba, a procédé, mercredi 3 février 2021, au lancement de la formation des 150 boursiers maliens dont 34 filles devant aller au Maroc à l'utilisation de l'outil informatique. La finalité recherchée de cette formation est de permettre aux étudiants de suivre les cours en ligne sur les différentes plateformes.



Pour le lancement de cette formation en plus du chef de cabinet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, on notait la présence des représentants du ministère de l'économie numérique et de la communication, de la direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Face à la pandémie de la maladie à coronavirus, les autorités marocaines ont décidé que les étudiants maliens suivent les cours en ligne pour l'année académique 2020-2021. C'est pour permettre à nos étudiants de poursuivre leurs études que le département de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de l'économie numérique et de la communication ont organisé cette activité pédagogique. La formation durera 3 jours et par groupe. Il faut noter que les étudiants ont été répartis en groupe de 50. L'animation de la formation est assurée par les agents de l'agence des technologies de l'information et de la communication. Compte tenu de la situation sanitaire qui pré-

vaut, les cours en ligne sont devenus plus qu'une nécessité. Pour les cours en ligne, l'enseignant donne le contenu aux étudiants avant de donner des exercices d'appropriation.

Le chef de cabinet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdoulaye Magassouba, dans son intervention a invité les étudiants à plus d'abnégation pour suivre cette formation très capitale pour le reste de leur cursus universitaire. « Vous savez tous que vous avez été retenus à la suite d'un test. L'objectif était de partir directement au Maroc mais pour des raisons de contingences qui ne dépendent pas de nous, les autorités marocaines ont demandé à ce que la formation de cette année soit faite en ligne. Si tout va bien l'année prochaine, vous allez vous retrouver au Maroc. Mais bien avant cela vous devez prendre des cours en ligne sur les plateformes dédiées à cet effet par les autorités marocaines. C'est dans cette optique que cette formation est organisée. Nous vous demandons de suivre cette formation avec la plus grande rigueur. C'est un exercice très important qui

vous permettra d'avoir accès au contenu des différents cours dispensés dans vos universités respectives au Maroc. Je profite de cette occasion pour faire mention spéciale au ministère de l'économie numérique et de la communication qui a décidé de nous accompagner. Juste après cette formation, nous allons prendre des dispositions pour régler le problème d'ordinateur et d'internet », a-t-il précisé.

Pour Bourame Fousseyni Sidibé, étudiant bénéficiaire de la bourse, cette formation est intéressante. « **Nos formateurs sont en train de donner le meilleur d'eux-mêmes pour nous permettre d'avoir un niveau acceptable sur l'utilisation de l'outil informatique. J'invite mes autres camarades à suivre cette formation avec une attention particulière. Enfin, je remercie le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour cette initiative profitable** », a-t-il dit.

■ Ibrahim Sanogo

Conseil d'Administration du CHU -CNO : Le budget 2021 s'élève à 1 763 879 428 FCFA

La 47ème session du conseil d'administration du Centre National d'Odontostomatologie-Centre Hospitalier Universitaire s'est tenue mercredi 3 février 2021, dans la salle des banquets de la Maison des Aînés. La présente session se penchera sur l'examen et l'adoption du rapport d'activité 2020, l'examen et adoption des nouveaux projets du Centre et ceux du projet 2021.



Pour la présidente du Conseil d'administration, Mme Coulibaly Salimata Diarra, le budget du CHU -CNOS s'élève à 1 763 879 428 FCFA en 2021 contre 1 457 913 082 FCFA en 2020. « C'est dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, que le budget a connu une augmentation », a-t-elle précisé mercredi 3 janvier 2021. S'agissant du projet de budget 2021 du Centre hospitalier universitaire, le CNOS est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1 536 432 000 FCFA. « **Ce budget comprend la subvention de l'État à 71,84% et les ressources propres à 28,16%. La subvention d'Etat représente 74% du budget et les ressources propres sont à 26%. Quant aux ressources mobilisées par l'établissement, les dépenses du personnel ont été exécutées à 93%, pour la prise en charge des salaires et de certaines**

primes et indemnités des agents du CHU-CNOS. En plus, les dépenses d'achat de biens et services ont un taux d'exécution de 91% et ont porté sur divers achats de biens et des prestations de services », a-t-elle dit.

La présidente du CA a indiqué que le budget d'investissement a été exécuté à hauteur de 75%. A ses dires, ce fonds a permis de réaliser, entre autres, l'extension du laboratoire d'analyses biomédicales, la réhabilitation de la salle de réanimation et l'acquisition de matériels médicaux chirurgicaux.

A noter que le CHU-CNOS a bénéficié au cours de l'année de la subvention pour prendre en charge certains déficits de recettes liés à la pandémie pour un montant de plus de 280 millions de FCFA. « **Nous devons nous investir et accompagner le CNOS, encore plus que par le passé pour relever les défis en**

termes d'équipements moderne, de nouvelles technologies, surtout d'infrastructures et de riposte contre la maladie à coronavirus », a conclu la présidente du Conseil d'administration.

Par ailleurs, le directeur général de CHU-CNOS, Pr Hamady Traoré, dira que le Centre s'engage à accentuer la communication à travers l'actualisation ; à renforcer la mobilisation des ressources en vue de développer une autorisation financière du centre. Pour le Maître de conférence de la Faculté de Médecine Odontostomatologie (FMOS), il s'agit de développer la visibilité et l'efficacité des services spécialisés et à amplifier le plaidoyer pour le financement rapide du nouveau siège afin de renforcer les capacités de cet établissement.

■ Ibrahim Sanogo

Zone de défense et de sécurité : Quand la CMA met à nu ses accointances avec les groupes terroristes

On serait tenté de dire, les Maliens ne sont pas encore au bout de leur peine, quant à la récurrence des provocations qu'ils ne finissent pas d'essayer de la part de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), ce mouvement irrédentiste essentiellement mû par une politique de partition du Mali.

Au moment où les autorités de la transition n'épargnent aucune peine pour parvenir à une réconciliation nationale avec en filigrane la réforme de l'Etat, la Coordination des ex-rebelles touareg de Kidal ne trouve mieux que de déclarer, de façon unilatérale, la "Création d'une Zone de Défense et de Sécurité" dans le Gourma. Une telle attitude sonne tout simplement comme une provocation à l'endroit de toute la nation malienne, à commencer par les autorités de la transition.

De quelle autorité la CMA dispose-t-elle, pour décider de quoi que ce soit en ce qui concerne l'administration du territoire malien ?

Au-delà du relent de provocation qui se dégage de cette attitude des ex-rebelles touareg, on y verrait aussi, à bien dissenter, des desseins inavoués qui mettent à nu les accointances entre la CMA et les groupes terroristes qui sévissent dans la bande sahélo-saharienne.

Nous savons que ces temps-ci, la montée en puissance de l'Armée malienne, aidée par la force Barkhane, est indéniable. Et plus particulièrement dans la zone du Gourma malien où, en l'espace d'un mois, elle a réussi à mettre hors d'état de nuire une centaine de terroristes, en récupérant des armes, des munitions, des véhicules et des motos. Les FAMA ont aussi fait des prisonniers parmi les terroristes, et ont réussi à repousser des attaques de grandes envergures. En quelque sorte ces temps-ci, l'espace du Gourma qui était en passe de devenir un sanctuaire pour les groupes terroristes, est devenu presque un calvaire pour ces derniers. C'est justement ce qui convainc bon nombre d'observateurs à voir derrière la création de la Zone de Défense et

de Sécurité dans le Gourma, des tentatives d'instauration d'une espèce de cessez-le-feu qui profiterait aux groupes terroristes.

Évidemment que pour légitimer sa tentative de protection des groupes terroristes, la CMA argue la sécurisation et la protection des personnes et pour la création de la zone de Défense et de Sécurité, elle s'est fendue d'une décision dans laquelle il est écrit : « **Il est créé dans le Gourma une zone de défense et de sécurité relevant de l'état-major général de la CMA dans le but de mieux contribuer à la sécurité des personnes et**

leurs biens en partenariat avec les forces nationales et internationales ». En tout cas ce serait le comble de l'aberration que les autorités de la transition s'accommodent de la création de cette zone de défense et de sécurité, surtout sous l'égide de la CMA qui, au regard des lois de la République n'est qu'une entité comme tant d'autres.

Si une partie du territoire national doit être soumise à une quelconque mesure, ce sont les autorités qui doivent décider et non une quelconque composante de la société qui ne jouit d'aucune légitimité auprès des maliens.

Les autorités de la transition devraient faire beaucoup attention pour ne pas céder aux sirènes des ex-rebelles touaregs. Au regard de cette "liberté" que s'octroient les ex-rebelles touaregs en décidant de quoi que ce soit sur une partie du territoire national, nombreux sont les observateurs qui y voient plutôt des velléités d'expansion territoriale. Sinon comment comprendre qu'une organisation dont le fief reconnu est Kidal et sa région, puisse être tentée d'étendre aussi son hégémonie sur la zone du Gourma ?

El Hadj Mamadou GABA
Source : Le Soir De Bamako



Institut universitaire de gestion (IUG) : Les comités syndicaux sur le pied de guerre !



Un préavis de grève de 72 heures à compter du 8 février 2021 puis de 5 jours à partir du 11 février 2021

L'Institut Universitaire de Gestion (IUG), l'un des fleurons de l'Enseignement supérieur au Mali, est véritablement agonisant. De 2016 à nos jours, la situation y va de mal en pis. Ce qui l'a entraîné aujourd'hui vers le bord du gouffre.

Que de grèves, que de conciliabules, de tentatives de conciliations ou de promesses non tenues ? Que de PV de conciliation mais jamais appliquées ? C'est pour parer au pire, dans l'espoir de résoudre pacifiquement la crise latente que les Comités du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNESUP) du Syndicat National de l'Education et de la Culture (SNEC) de l'IUG ont organisé, lundi dernier, dans la grande salle de conférences, Général Koumaba, une Assemblée Générale.

C'était sous l'égide conjointe des Secrétaires généraux de deux sections locales, Moussa Kéita (SNESUP) et Aly Koné (SNEC) et en présence des Chefs de Départements et plusieurs Délégués attirés venus massivement. A l'ordre du jour de cette forte mobilisation, il y avait trois points essentiels plus un volet de Divers. Il s'agit, au premier point, de la nouvelle modalité d'organisation du test d'entrée 2020-2021 par la Direction de l'IUG ; au deuxième point, de la Gestion de l'UFP de l'IUG selon le dernier PV de conciliation et, en troisième point, des Heures supplémentaires plus les Divers. Et, celui qui est accusé en premier lieu

d'être à l'origine de tous ces maux et risques graves qu'endurent cette brillante école nationale n'est autre que l'actuel Directeur, Badra Alou Makalou. Le lundi, 25 janvier 2021, les comités du SNESUP et du SNEC de l'IUG de Bamako, ont tenu une grande Assemblée Générale, dans leur école.

C'est autour de trois points importants à l'ordre du jour, liés tous à la situation de ce prestigieux Institut de formation national voire africain. Situation devenue de plus en plus préoccupante mais négligée par les décideurs politiques de ce pays. En effet, concernant le premier point, il a été révélé que le Directeur de l'IUG, Badra Alou Makalou, vient de décider unilatéralement que désormais l'entrée à cette brillante école soit limitée cette année, à un simple acte de candidature en ligne pour les candidats aux tests. Les raisons avancées par lui seraient les suivantes :

- Le quotidien national « L'ESSOR, dans l'une de ses parutions, a dénoncé le fait que le Comité AEEM de l'IUG prenait de l'argent aux candidats au test d'entrée à l'IUG lors du dépôt des dossiers ;

- Et la Covid-19. Or, selon les responsables des deux sections syndicales locales, quant à la première raison, l'implication de l'AEEM dans les activités pédagogiques de l'IUG, c'est le Directeur Badra Macalou, lui-même, qui est à sa base.

« Au début, les Anciens de l'IUG ont tout fait pour qu'il n'aille pas dans ce sens, mais le Directeur a refusé », lit-on dans une

note technique fournie par les organisateurs de la présente AG. Et d'ajouter, Dr Macalou étant incapable de gérer son personnel, n'a trouvé d'autres stratégies que d'utiliser l'AEEM contre ce dernier. En rappel, les organisateurs rapportent que lors de son premier test, en 2016, l'année à laquelle il a été affecté à la tête de cet Institut, il a même confectionné des T-shirts pour l'AEEM et leur a donné un rôle très important dans l'organisation du test. C'est l'AEEM qui devait d'abord valider les dossiers de chaque candidat pour qu'après le service compétent puisse passer à l'opération de saisie.

« Le personnel (administratif ou enseignant) était systématiquement enlevé d'une commission s'il lui venait de signaler un sale comportement d'un membre de l'AEEM envers les candidats », déplore-t-on.

Ainsi, l'année suivante, en 2017, l'Administration, à travers son Directeur Badra Macalou, est allée jusqu'à faire des imprimés du modèle de demande pour l'AEEM et, de surcroît, avec un cachet sur ces papiers. Pour la deuxième raison, à savoir celle relative à la Covid-19, les organisateurs signalent qu'aucune mesure barrière n'est respectée à l'IUG. « Macalou ne pense qu'à sa propre santé. Pour rappel, à un moment donné, il a demandé à son chauffeur de rester à la maison pour des raisons de Covid-19 pendant qu'il y a des bureaux à l'IUG où trois personnes utilisent le même ordinateur. Comment comprendre qu'à l'IUG à présent il n'y a eu aucune distribution officielle de masques ou de gèles », déplore-t-on encore. Par rapport au test, il est à noter qu'un Arrêté de 1997 fixe les conditions d'accès à l'IUG dont le test. Ce texte n'est pas abrogé. Présentement, toutes les structures d'Enseignement Supérieur où il y a des tests d'entrée n'ont pas connu de changement de mode de candidature.

« Voilà la question qu'on se pose à l'IUG pourquoi ce traitement sélectif. Même la structure qui doit nous vendre le logiciel n'utilise pas ce produit pour gérer son test. Nous trouvons que les règles du jeu ne doivent pas être changées en plein jeu », expliquent-ils.

LAYA DIARRA
(Source mali scoop)



Conseil consultatif interrégional : La supercherie juridique de l'état de l'Azawad

Pendant que la Transition militaire tient le discours à consommation interne de la révision de l'Accord d'Alger dont les Maliens patriotes ne veulent point, pendant que la Transition militaire agite la conditionnalité de la révision constitutionnelle pour la mise en œuvre de l'Accord d'Alger qui la piétine allègrement, dans sa pratique quotidienne extravertie à consommation française de préférence, elle s'affaire en catimini et de manière résolue, à introduire de force l'Accord d'Alger l'ordonnancement juridique de notre pays. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la supercherie juridique du Conseil consultatif interrégional dont la nomination des membres consacre un pas décisif vers l'autonomisation des régions du nord préfigurant l'Etat de l'Azawad séparé du Mali.

LE PRECEDENT DES AUTORITES INTERIMAIRES

Pour ceux qui s'en souviennent, c'était déjà le cas avec l'histoire de "L'Entente" avec les manipulations juridiques qui ont transformé la "Période intérimaire" de l'Accord d'Alger en "Autorités intérimaires" permanentes créées de toute pièce. Pour bien berner l'opinion malienne qui ne compte que pour du beurre dans ces manigances juridiques, on a tout simplement substitué au niveau du Code des Collec-

tivités territoriales, le terme bidon d'Autorités intérimaires à celui de Délégations spéciales. On a ainsi créé l'illusion dans les esprits qu'il existe bien les mêmes Autorités intérimaires sur toute l'étendue du territoire national. Alors qu'il n'en est absolument rien ! Deux types d'Autorités intérimaires coexistent aujourd'hui comme si l'on n'était pas dans le même pays : celles du Mali et celles des rebelles séparatistes armés.

Les Autorités intérimaires des régions du Nord imposées aux populations n'ont absolument rien à voir avec celles du Code des collectivités territoriales. C'était juste une astuce pour balayer les authentiques et démocratiques représentants des populations que sont les élus locaux de cette zone, afin d'y installer un féodalisme armé. L'arme du vote y a cédé sa puissance à l'arme de la rébellion !

UN NIVEAU DE COLLECTIVITE TERRITORIALE FICTIVEMENT TAILLEE SUR MESURE

Tout comme les Autorité intérimaires permanentes, le Conseil consultatif interrégional procède d'une autre manipulation juridique de la mise en œuvre de l'article 33 de l'Accord d'Alger.

L'article 33 dispose : « Il est créé une Zone de Développement des Régions du Nord, dotée

d'un Conseil consultatif interrégional chargé exclusivement de la coordination des efforts et de la mutualisation des moyens en vue d'accélérer le développement socio-économique local et d'autres questions connexes ».

Le gouvernement qui a souscrit à cet article était bien conscient que la Zone de développement des régions du nord institutionnellement gérée par un Conseil consultatif interrégional n'est pas sans rappeler étrangement l'Assemblée inter-régionale qui était prévue dans le Titre III du Pacte national intitulé « Statut particulier du Nord du Mali ».

Par ailleurs, le gouvernement n'était pas sans savoir non plus, que les Maliens y verraient forcément une sorte de superstructure territoriale qui va surplomber le niveau des régions et des conseils régionaux, comme un niveau de collectivité territoriale spécifique à l'Azawad.

Enfin et par-dessus tout, le gouvernement sait parfaitement que la mise en œuvre de l'Accord d'Alger ne peut que dessiner un parcours qui, de manière générale, écrase complètement tout l'ordonnancement juridique national, à commencer par la Constitution. L'Accord d'Alger se moque éperdument de l'arsenal juridique de la décentralisation constitué du paquet complet de textes législatifs et réglementaires en vigueur en la matière.

C'est ce mépris arrogant qui prouve si besoin



en était, que les termes de décentralisation et de libre administration qu'on retrouve dans l'Accord d'Alger ne procèdent que de la démagogie menteuse et ne sont que des trompe-l'œil. La libre administration n'est pas la session de la gestion d'une partie du territoire national à un groupe armé minoritaire à l'insu des populations locales concernées.

En vérité, le seul enjeu au cœur de l'Accord séparatiste d'Alger reste le bradage des régions du nord de notre pays à un féodalisme rétrograde armé, qui n'a que faire de la démocratie locale, de la libre administration, de la décentralisation y compris dans une version dite poussée.

Le statut autonome déguisé de l'Azawad qui se cache derrière le Conseil consultatif interrégional des régions du nord est d'autant plus grotesque que celui-ci ne fait aucune allusion à l'inter collectivité consacrée par les textes de la République.

En vérité, l'article 33 de l'Accord d'Alger préfigure l'ossature institutionnelle de la région autonome de l'Azawad, en attendant son ultime saut vers le statut d'Etat.

LA PROIE DE LA ZONE DE DEVELOPPEMENT POUR L'AZAWAD, L'OMBRE POUR LE RESTE DU MALI

Le Conseil consultatif interrégional renvoie à l'histoire de l'ombre qu'on projette aux Maliens pour qu'ils la saisissent comme si c'était la proie qui est en fait, n'est destinée qu'aux re-

belles séparatistes.

Comment mettre en œuvre une telle disposition de l'Accord d'Alger sans au préalable vaincre les insurmontables obstacles juridiques et politiques qui se dressent sur son chemin tortueux ?

Pour y arriver, alors qu'aucune des cases de préalables n'est cochée, le gouvernement va user de ruse et de manipulations juridiques pour faire passer la pilule.

1. D'abord, il va initier et faire voter la loi n°2019-040 du 24 juillet 2019 portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle de zones de développement en République du Mali : l'objectif recherché à travers cette loi, est de créer l'illusion que les zones de développement sont applicables à l'échelle nationale et non à une partie spécifique du territoire national.

2. Ensuite et concomitamment, il va également initier et faire voter la loi n°2019-041 du 24 juillet 2019 portant création, organisation et modalités de contrôle de la zone de développement des régions du nord du Mali : on l'aura remarqué au passage, l'intitulé de cette loi ne reflète aucunement son contenu volontairement caché qui est plutôt relatif au Conseil consultatif interrégional pour le Nord. En tout état de cause, l'objectif recherché à travers cette loi est d'en arriver à la réalité matérielle de la Zone de développement des seules régions du nord qui intéressent l'Accord séparatiste d'Alger posé sur le mythe de l'Azawad.

3. Enfin, le gouvernement va, en complément

de la fourberie de la loi n°2019-041 du 24 juillet 2019 qui les prévoit, édicter un décret et un arrêté : c'est ainsi que le Décret n°2019-0761/P-RM du 30 septembre 2019 est venu fixer la composition et les modalités de fonctionnement du Conseil consultatif interrégional et de son Secrétariat permanent. Il sera complété par l'Arrêté du 31 décembre 2020 portant nomination des membres du Conseil consultatif interrégional de la zone de développement des régions du Nord.

Par des exercices de manipulation juridique, les régions du Nord constituées en Azawad bénéficient de la proie de la Zone de développement et de son Conseil consultatif interrégional pendant que le reste du pays se contentera simplement de l'ombre de la Zone de développement.

C'est à travers ces raccourcis juridiques que se met en œuvre, au mépris le plus total de la Constitution du Mali, de ses lois et règlements, l'article 33 de l'Accord d'Alger relatif au Conseil consultatif interrégional du Nord et de sa Zone de Développement.

A QUI LA FAUTE ?

Bien évidemment, et quelle qu'en soit les justifications, le régime du Président IBK négociateur et signataire de l'Accord d'Alger endosse la responsabilité historique principale du processus de désagrégation de notre pays engagé depuis 2015. Sans l'engagement de la République dans les conditions d'inconstitutionnalité flagrante que l'on sait, à travers l'ap-



position de sa signature au bas du document d'Alger, les débats se poseraient très probablement en d'autres termes aujourd'hui. D'une manière ou d'une autre, implicitement ou explicitement, sans doute à quelques rares exceptions près et probablement parfois de bonne foi, tous les gouvernements successifs du Président IBK ont apporté de l'eau au moulin de l'Accord séparatiste d'Alger.

La superstructure technocratique administrative y a également sa part de responsabilité, à cause de son manque évident de courage patriotique à stopper les dérives institutionnelles de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger. La force des argumentaires techniques aurait bien pu faire vaciller bien de certitudes politiques sur l'Accord séparatiste d'Alger. C'est cette technocratie administrative passablement compétente parfois, plus politique que les politiques, qui s'est spécialisée dans les traficotages juridiques et institutionnelles les plus fantaisistes de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger au mépris absolu de l'ordonnement juridique national. La technocratie administrative a préféré se mettre à plat ventre devant l'oligarchie politique qui trône au sommet de l'Etat et qui agit moins dans l'intérêt national que dans les intérêts des lobbies internationaux qui parrainent le dépeçage de notre pays.

Enfin, que dire de nos représentants de la nation qui, à l'Assemblée nationale, se sont hon-

teusement érigés en caisse enregistreuse de lois territorialement spécifiques de mise en œuvre de l'Accord d'Alger au profit de l'Azawad, sans jamais se préoccuper de leur inconstitutionnalité ! Ces députés pour la plupart de pseudos politiciens mercantiles avides d'avantages matériels, ont vendu aux enchères leur patriotisme en adoptant toutes ces lois d'imposition de l'Accord d'Alger pourtant négocié et signé à leur insu.

En dépit des inconstitutionnalités qu'il recèle, l'Assemblée nationale a ingurgité tous les projets de loi relatifs à l'Accord d'Alger qui y sont passés comme lettre à la poste. Ils n'y ont vu que du feu, ou plutôt n'ont voulu, pour être franc, y voir que du feu. Des pseudo patriotes élus de la nation mais complices de la désagrégation de leur propre pays !

Le CNT va-t-il s'occuper du reliquat du sale boulot ? C'est fort probable, quand on mesure le discrédit institutionnel qui enveloppe de son déficit cruel de légitimité, cette pseudo représentation du peuple fabriquée manuellement par la junte. On peut même dire que de cette probabilité à l'évidence, le pas pourrait être vite franchi, puisque la Transition militaire semble dans la même trajectoire de mise en œuvre sourd et aveugle de l'Accord séparatiste d'Alger que le régime défunt de IBK dont elle n'a même pas la légitimité. Le Mali ne semble pas prêt de sortir de l'ornière, toujours engluë qu'il est dans le bourbier d'Alger.

Dr Brahim FOMBA, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako



Bounty : La nécessaire vérité

Le 03 janvier 2021, des frappes d'avions de chasse de la Force Barkhane ont visé une position dans le village de Bounty dans le Cercle de Douentza faisant une dizaine de morts. Le 05 janvier, un communiqué des autorités françaises faisait état de frappes ayant eu pour cible un regroupement de terroristes. Le 07 janvier, ce fut au tour des Forces armées maliennes (FAMA) d'annoncer que des tirs d'avion « Mirage 2000 avaient touché un objectif militaire neutralisant une trentaine de membres d'un groupe terroriste » dans la même localité. Dans le même temps, des sources locales relayées par certaines ONG et des associations peules affirmaient que c'est un groupe de villageois célébrant un mariage qui a été la cible des frappes françaises. Les Maliens étaient confus face à ces contradictions. Une chose est sûre, Bounty a bien été bombardé. La question est de savoir si la cible était militaire comme le soutiennent les commandements maliens et français ou civile selon d'autres sources. C'est pourquoi la commission récente d'une mission d'enquête par les Nations Unies est une excellente nouvelle. Au moment où des voix s'élèvent pour contes-



ter la présence militaire française au Mali, il est important que des événements comme ceux de Bounty ne puissent pas laisser de doute sur la sincérité tant des autorités françaises que maliennes.

La force Barkhane aurait-elle commis une bavure à Bounty le dimanche 03 janvier 2021 ? Difficile de répondre à cette question dans la situation actuelle où les autorités militaires françaises assurent que la cible des avions Mirage 2000 était bien un regroupement de terroristes ce jour-là. Ces mêmes autorités vont plus loin en précisant que le groupe a été suivi à la trace et identifié comme terroriste avant de subir la foudre des bombes. Cette version corroborée le 07 janvier par le commandement militaire malien ne laissait planer aucun doute sur la version française des faits.

Mais alors, qui a bombardé un groupe de villageois qui célébraient un mariage dans la même localité, le même jour et au même moment ? Y avait-il réellement mariage ce jour-là à Bounty ?

Selon des sources françaises, aucune femme ni aucun enfant n'était présent ce dimanche 03 janvier 2021 dans le regroupement que certaines sources voudraient faire passer pour un cortège de mariage. Selon la même source, aucune photographie n'a jamais été produite montrant d'éventuels fêtards ou leurs corps après le bombardement dont ils auraient été la cible. Quand on sait que les téléphones portables munis de caméra circulent partout au Mali, on ne peut que s'étonner de l'absence d'images de ce qu'on voudrait faire passer pour une bavure des forces françaises. À supposer qu'il en soit une, comment expliquer alors la confirmation du commandement militaire malien quatre jours après les faits précisant que les bombardements de « Mirage 2000 avaient touché un objectif militaire neutralisant une trentaine de membres d'un groupe terroriste ». La précision du communiqué laisse croire qu'il y a eu vérification sur le terrain et que les faits relatés par les Français étaient réels.

Certes ces explications ne font pas totalement disparaître les doutes dans l'esprit des Maliens. Cependant il serait opportun de se demander si les terroristes ne s'étaient pas fait passer pour des villageois. Cela est bien possible quand on sait que les premiers camouflent leur présence en se fondant dans la population. L'on se rappelle que le Général de Brigade Oumar Diarra, Chef d'état-major général des Armées du Mali a récemment dé-



claré sur l'ORTM1 que certaines personnes « sont bergers ou agriculteurs le jour et terroristes la nuit ». Cela expliquerait pourquoi les victimes de Bounty ont pu être considérées comme des civils. Car avec tous les services de renseignements dont dispose la force Barkhane, il est peu probable qu'elle ait pu confondre un groupe de civils célébrant un mariage avec un groupe de terroristes.

Cependant pour être totalement objectif, il conviendrait d'attendre les résultats de l'enquête indépendante que la MINUSMA vient de mettre en place. Cette mission est aussi importante pour la force française que les FAMA qui sont sur la même longueur d'onde dans les événements de Bounty. Le bombardement à Bounty a été l'occasion pour les détracteurs de la France de s'agiter un peu plus dans leur demande du départ des troupes françaises du sol malien. Ceux-là aimeraient bien que Barkhane soit confondue par la mission d'enquête de la MINUSMA sur le bombardement à Bounty. Ainsi ils auraient un argument pour montrer que la France est l'ennemie du Mali. On ne peut pas nier qu'au Mali la France tente de sauvegarder ses intérêts dans la région en engageant la lutte contre le terrorisme. Mais ces intérêts sont indissociables de la stabilité au Mali et dans le Sahel. Au moment où l'on signale la détermination d'Al Qaeda d'étendre le terrorisme au Golfe de Guinée, les Maliens ont plus que jamais besoin de l'appui des troupes françaises. Il ne fait aucun doute que la meilleure protection pour le Mali et les Maliens viendra des forces de défense maliennes. Cependant celles-ci ne sont pas encore suffisamment fortes pour accomplir leur mission. Et en attendant qu'elles le soient, la force Barkhane et toutes les forces étrangères au Mali y ont leur place. Il y a peut-être des correctifs à apporter notamment à la mission de la MINUSMA mais le Mali n'est pas encore prêt pour se défendre tout seul contre des terroristes qui ont des moyens inestimables de nuisance. Faisons encore preuve de patience et de tolérance pour espérer nous sortir du borbier où est plongé notre pays depuis 2012.

■ Diala Thiény Konaté

Transition : Recettes de Aboubacar Sidiki Fomba pour la réussir



Tout le monde convient aujourd'hui que la transition qui a cours au Mali est partie de mauvais pied, et qu'il est urgent de rectifier le tir pour non seulement une transition réussie, mais aussi pour poser les jalons du Mali nouveau. Cela, même les affidés des colonels de Kati y croient. C'est le cas de Aboubacar Sidiki Fomba, président du parti ADEPM, porte-parole des FPR-Mali et membre du CNT. Dans une tribune sur sa page facebook, il propose sa recette pour une transition réussie au Mali. Une proposition qui ne sera pas partagée par tous, mais qui reste quand-même assez intéressante pour certains ! Pour une réussite de la transition inclusive et apaisée au Mali et sachant que l'essence de la transition est le consensus, il propose une 2ème phase ou phase d'actions se déclinant ainsi :

1_ La mise en place d'un nouveau gouverne-

ment avec un Premier ministre d'envergure ayant également une capacité de recadrage des ministres et très rigoureux dans la gestion des ressources humaines.

Ce gouvernement de 25 membres sera composé comme suite :

6_ forces armées et de sécurité

6_ M5-RFP

4_ société civile

9_ partis politiques et regroupements de partis politiques.

Pour lui, les structures gouvernementales doivent être en phase avec les réalités économiques et sociales et non les mêmes structures depuis l'indépendance. Aussi précise-t-il que les ministres performants doivent être maintenus, mais que les partis politiques représentés dans le CNT soient exclus du choix des ministres.

2_ La révision immédiate de la charte de la

transition conformément à l'article 21 de la charte et précisant dans son article 9 que le président et le vice-président ne peuvent pas se présenter aux élections présidentielles et législatives qui marquent la fin de la transition et que cette disposition ne peut faire l'objet d'aucune révision. Cette révision de la charte doit prendre en compte certaines dispositions de la Constitution de février 1992 afin de procéder à la suspension de cette constitution. Ce faisant, explique-t-il, il faut une prorogation de la durée de la transition jusqu'en 2023 et doter le CNT du pouvoir d'assemblée constituante en plus de son rôle habituel d'organe législatif.

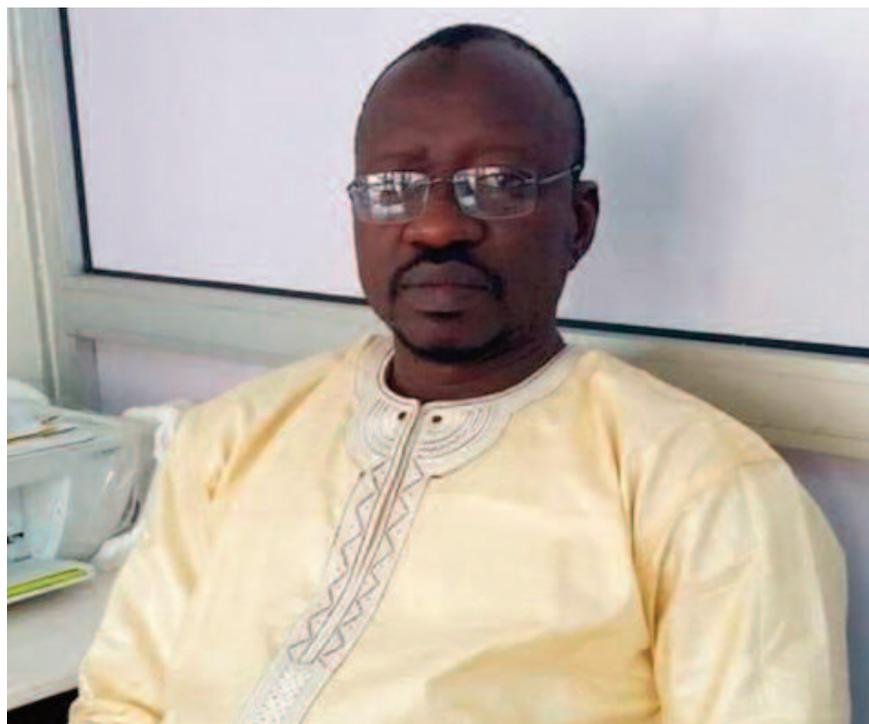
3_ La mise en place d'un comité d'évaluation et de suivi de l'exécution de la feuille de route et de la charte révisée.

4_ La mise en place d'un comité d'experts pour l'élaboration des textes de la nouvelle constitution.

5_ L'organisation d'une conférence nationale inclusive.

6_ la modification de la feuille de route en tenant compte des objectifs clairs qui sont entre autres, le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, l'Établissement du bilan d'exécution de l'accord d'Alger, la diligence de sa relecture, sa soumission au CNT et procéder à sa mise en œuvre...

Le Redéploiement de l'armée républicaine du Mali sur l'ensemble du territoire national et assurer le retour de l'administration malienne sur tout le territoire ; Dissolution effective de toutes les milices d'autodéfense et de toutes les associations à caractère ethnique et régionaliste après le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des combattants dans le Nord et le Centre du pays ; la Promotion de la bonne gouvernance à travers : le renforcement de la lutte contre l'impunité



et accélérer la lutte contre la corruption.

Il propose en outre la rationalisation des dépenses publiques en réduisant le train de vie de l'Etat ; l'audit des services publics, du patrimoine de l'Etat, les fonds d'aide au développement, les dettes et les fonds alloués aux structures de sécurité et de défense ainsi que la justice ; le contrôle physique des fonctionnaires et conventionnaires à la charge de l'Etat ; la relecture des accords de coopération sous régionales et internationales ; l'attribuer du marché de la confection de la carte Nina à une entreprise nationale pour rendre souverains les documents administratifs de la République du Mali.

Pour ce qui concerne les réformes politiques et institutionnelles, M. Fomba propose l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle constitution en phase avec les réalités sociétales du

Mali ; l'opérationnalisation des nouvelles régions créées ; la mise en place d'un organe unique de gestion des élections au Mali ; la création d'une seconde chambre appelée Faso blon ; la relecture de la charte des partis politiques et de la loi électorale ; l'organisation des élections référendaires, présidentielles, législatives et des membres du Faso blon.

Nous y retenons deux constats : le premier est que Aboubacar Sidiki Fomba ne croit pas en la capacité du Premier ministre Moctar Ouane à conduire le bateau de la transition à bon port, et le second est qu'il soupçonne le Vice-président de la transition d'avoir un « agenda caché » pour ce qui concerne les prochaines élections présidentielles. Pour le reste, le débat reste ouvert !

■ Yama DIALLO

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Relecture des textes : Le M5 pique une colère noire

Le M5 a crié son indignation face au processus qu'il a qualifié de non-inclusif de la relecture de la loi électorale, de la loi organique sur le nombre des députés et de la charte des partis politiques.

La colère a grondé de nouveau au sein de la coalition hétéroclite dont la mobilisation a été déterminante dans la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta. De son piédestal de sentinelle, le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) a distribué des coups d'épingle aux tenants du pouvoir qui ne s'embarrasseraient pas de bons précédés. La preuve concrète en a été donnée le 19 janvier dernier où les partis politiques ont été individuellement conviés à une visioconférence par le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD). Du moins ce qui est ressorti des déclarations du président du comité stratégique de la coalition, Choguel Kokala Maïga. Au cours de cette rencontre, son regroupement a été surpris de constater que les responsables dudit ministère ont demandé aux partis

politiques de désigner des représentants au sein d'un collège technique composé d'experts du gouvernement, des partis politiques, de la Commission électorale indépendante (CENI), de la Direction générale aux élections (DGE), des organisations de la société civile et des mouvements signataires de l'Accord issu du processus d'Alger. Ce collège technique est chargé de la relecture de textes portant loi électorale, loi organique sur le nombre de députés et charte des partis politiques.

« Tenus dans une certaine précipitation, les débats ont duré à peine une heure et ont été malmenés avec une volonté affichée de limiter les interventions, interrogations et propositions d'amélioration, toutes choses ayant suscité et attisé la colère de la majorité des participants représentant les partis politiques présents »

a-t-il déploré. Et de poursuivre que « les questions relatives à l'opérationnalisation effective des nouvelles régions administratives notamment la détermination des circonscriptions électorales ont été superbement bottées en touche sans aucune justification ».

En clair, Choguel Kokala Maïga est ulcéré par la démarche solitaire des autorités de la transition sur des questions aussi essentielles pour le processus de normalisation pendant que la tenue atelier sans termes de références préalables faisait son chemin. Ce énième épisode, a-t-il regretté, est venu confirmer le choix des autorités de conduire un processus non-inclusif de révision des textes électoraux et d'établir le constat que les questions relatives à l'opérationnalisation des nouvelles régions et circonscriptions électorales sont préjudiciables à celles de la relecture de la loi organique sur le nombre d'élus.

En somme, il est impensable à ses yeux de dissocier l'une de l'autre. Si cela continue, les partis politiques, associations et sociétés civiles qui composent le M5-RFP menacent de se retirer pour la participation de la relecture des lois électorales.

Diak

Source : Journal L'Informateur- Mali



UDD : Les obsessions de Tiéman Hubert Coulibaly

A l'aube de cette année 2021, le président de l'Union pour la Démocratie et le Développement (UDD) a adressé ses vœux de nouvel an à la presse au cours d'une conférence animée le samedi 30 janvier à Bamako. Profitant de l'occasion, Tiéman Hubert Coulibaly a affiché les ambitions de son parti pour les prochaines échéances électorales et parlé également de ce qui lui tient chèrement à cœur pour un Mali moderne.



De constat général, l'année 2020 a été une année pénible pour l'ensemble des pays du monde. De ce point de vue commun, Tiéman Hubert Coulibaly ne se démarque point. Pis, il estime qu'elle a été surtout une vilaine année pour le Mali. Mais pour autant, en homme politique lucide, il laisse croire que les champs fleurissent d'espérance pour la nouvelle année. Et cela, après avoir suffisamment pris le temps d'analyser l'évolution actuelle de la situation du pays au cours des 30 premiers jours du nouvel an dans un pays en crise qui s'illustre ces 8 dernières années par une série de coups d'Etat.

« La construction démocratique de notre pays se poursuit. Quand un organisme en croissance connaît des crises successives, il faut analyser froidement pour comprendre les raisons de la crise. Et cela est une tâche exaltante de notre génération. Raison pour laquelle, je dis que 2021 est une année d'espoir », a-t-il dit avec réserve compte tenu de l'immensité des défis à relever. « Espoir de la reconstruction démocratique relancée mais aussi également une année d'inquiétudes et de craintes d'échec. Nous ne devons pas échouer. Et si nous ne devons pas échouer il faut rapidement identifier les facteurs d'échec et les éviter », propose-t-il.

Visiblement dans le même tempo que les autorités transitoires du pays en ce qui concerne la gestion du pays, l'UDD affiche sa disponibilité à aider à la réussite de la transition pour pouvoir remettre le pays sur les bons rails. Ainsi, pour aider les nouvelles autorités à poser les jalons de la réussite, le parti de la Colombe dit refuser de s'inscrire dans une logique de harcèlement des autorités de la transition. « Au contraire, nous voulons tout faire pour les aider pour que leur tâche soit accomplie dans la plus belle des manières dans le respect de certains principes de notre société. Mais également dans un esprit de consultation et d'inclusion », a-t-il insisté.

Pour le président Tiéman, rien de bon ne se fera s'il n'y a pas de consultation ou si la démarche est entreprise dans une logique d'exclusion de l'un ou l'autre acteur ou groupe d'acteurs du pays. C'est ainsi que l'ancien ministre de l'Administration territoriale apprécie certaines actions de l'un de ses successeurs au département. « Nous saluons déjà les efforts faits par le ministre de l'Administration territoriale qui a réuni les acteurs politiques pour discuter des réformes notamment les réformes électorales et la relecture de la charte des partis. En gros, les thématiques qui concernent l'animation de la vie politique », a-t-il apprécié.

Néanmoins, il a tenu à mettre en demeure ceux qui sont aux commandes du pays quant au chronogramme de la transition. « Les autorités de la transition doivent tout faire pour que les choses se passent dans les délais », a prévenu Tiéman Hubert Coulibaly qui, sans se montrer désintéressé par Koulouba fait savoir qu'il a d'autres obsessions pour le Mali que le fauteuil présidentiel. « Je ne suis pas obsédé par le pouvoir. Mon obsession est relative à l'interrogation de savoir comment arriver dans les meilleures conditions aux prochaines élections présidentielles. En ce moment nous devons parler de ce qui est nécessaire et ce qui est utile. Ce qui est nécessaire aujourd'hui est que cette transition réussisse. Et ce qui est utile est que nous, les responsables politiques, réfléchissons au projet qui pourra faire de notre pays un pays différent. Transformer le Mali surtout sur le plan économique ».

Tout en réfléchissant au projet de redressement du Mali, le président de l'UDD et de l'ARP tire également la sonnette d'alarme sur le comportement préjudiciable des assoiffés du pouvoir. « Il ne faut pas non plus que ceux qui ne sont obsédés que par l'occupation du pouvoir arrivent à nous distraire », car, dit-il, nous marchons déjà pas à pas vers un équilibre qu'il faut apprécier.

Et sans détour, Tiéman Hubert Coulibaly a clairement affiché ses ambitions pour les scrutins prochains mais que ceux-ci se tiennent dans un climat pacifique en vue de l'avènement d'un Mali nouveau dont nous rêvons tous. « Il est évident que je me prépare aux élections présidentielles prochaines car je dois participer à la construction d'un Mali moderne. Mais encore une fois je répète que je ne suis pas obsédé par le pouvoir. Moi je suis obsédé par un pays redressé, un pays dans lequel je peux vivre en paix ». Reconnaisant l'importance du rôle de la presse à sa juste valeur, Tiéman Hubert Coulibaly a rappelé qu'elle est la gardienne de la démocratie et bien souvent le recours du faible face au fort. C'est ainsi qu'il a souhaité aux hommes de la presse beaucoup de réussite professionnelle dans un Mali en paix.

Alassane Cisséouma
Source : Mali Tribune

L'Ambassadeur Cheick Sidi Diarra, dénonce la junte militaire : « S'il y a une chose que personne ne peut reprocher au régime passé, c'est la préservation de la liberté d'expression »

L'ancien Secrétaire général adjoint des Nations-Unies et Ambassadeur du Mali dans une note publiée sur les réseaux ne fait pas de cadeau aux membres du Comité National pour le Salut du peuple (CNSP), à propos de la gestion des affaires de l'Etat par les seuls militaires. Il dénonce ainsi le silence coupable des maliens face à cette situation qui pour lui, n'évolue guère depuis le départ de l'ancien président de la République M. Ibrahim Boubacar Keïta à la tête du pays. Selon lui, s'il est une chose que personne ne peut reprocher au régime passé, c'est la préservation de la liberté d'expression.

En effet selon l'ancien Ambassadeur des Nations-Unies, « **A quoi devrait servir un militant s'il abdique son devoir de se battre contre l'injustice ? À quoi sert un intellectuel s'il abdique son devoir de dénoncer et de se dresser contre les tentacules qui étouffent l'Etat et sa raison d'être ? À quoi auront servi les assauts sans fin contre le régime défunt, qui a d'ailleurs fini par céder ? D'ailleurs, pourquoi les populations se sont-elles levées contre la toute-puissance du régime défunt ? Le clanisme, la gestion patrimoniale, l'exclusion de pans entiers de la nation de la gestion du pays, de la corruption, la gouvernance de prédation, l'aventurisme sécuritaire ont-ils disparu ?** » S'interroge-t-il

A ses dires, les maliens ont osé revendiquer ce qui leur appartient : il s'agit de la prise en main de leur destin. « **En avons-nous joui ? Que non ! S'il est une chose que personne ne peut reprocher au régime passé, c'est la préservation de la liberté d'expression. En jouissons-nous toujours ?** » Regrette M. Diarra.

Selon lui, on nous réduit au silence. Mais bien avant cela, poursuit-il, on s'était déjà tus, tétanisés par la peur ou par l'appât des postes ou simplement par apathie ?

« **Nous avons eu la naïveté de croire au changement. Nous en apprenons les conséquences à nos dépens aujourd'hui.** » S'indigne l'ancien diplomate onusien.

Dans sa note, Cheick Sidi Diarra dira que toute la machine de la transition a été mise en place par la ruse et dans l'opacité. Et jusqu'à la fin,

il estimera que nombreux sont ceux qui ont patienté et espéré que la transition serait inclusive. « **Ils ont observé le mutisme le plus absolu dans l'espoir de contribuer à sa réussite, souvent de bonne foi, pas toujours. Pour lui, les autres, qui, emportés par leur crédulité ont apporté des contributions écrites pour soutenir la promesse d'une "Transition civile" pour faire la "Refondation" de la nation y ont perdu leur virginité.** »

« **Ces naïfs avaient espéré contribuer, non pas par désir de récompense ou de reconnaissance, au redressement de notre nation enfoncée dans la boue. Mais c'était sans compter avec le cynisme des nouveaux maîtres des lieux. Rien n'y fait. Les dirigeants du moment n'en ont cure. Ils n'ont pas besoin d'intellectuels, pas plus besoin de militants ni même de bâtisseurs, encore moins du citoyen lambda.** » Ajoute-t-il

Pour l'ex Ambassadeur, ils ont besoin d'hommes et de femmes liges pour remplacer un système prédateur par un système qui ordonne, qui enjoint, impose, prescrit, décide en cercle fermé de notre destin, en excluant les pans entiers de la Nation, des choix qui vont pourtant l'engager pour une génération au moins. Par ailleurs, il estime que les temps sont révolus où on pouvait tourner la baïonnette de son fusil contre son peuple. « **Ils sont révolus les temps où on imposait par injonction. Nous ne pouvons observer cela en silence. Aucune attente, aucune compromission, aucun espoir illusoire ne peut justifier que les intellectuels, que**

les militants, que les bâtisseurs, que le citoyen lambda demeure silencieux devant l'hydre qui nous entraîne dans les abysses. Nous ne rompons pas ! Nous réclamons notre droit de prendre une part responsable dans la définition de notre futur. Nous voulons que notre nation cesse d'être le ventre mou de la région et du reste de la communauté internationale. Nous voulons cesser d'avoir honte pour notre pays. Nous ne voulons pas être des cobayes d'une expérimentation par des apprentis sorciers », a déclaré Cheick Sidi Diarra l'ancien Secrétaire général adjoint des Nations-Unies.

Ben Chérif
Source : L'Enquêteur



Faute d'avoir trouvé mieux : Revenue avec son ex-mari 35 ans après

Hawa s'était rendue compte qu'elle avait perdu l'homme de sa vie, s'était mise à le reconquérir. Mais les deux n'avaient écouté que leurs sentiments, rencontrant froideur et mépris des enfants qui menaçaient d'arrêter la perfusion financière.

L'histoire du couple avait pris fin sur une succession de malentendus, sur des bêtises dus à un contexte économique défavorable. Ali et Hawa s'étaient disputés à cause de questions d'argent, comme généralement dans les couples à travers le monde. Le mari avait lâché le morceau en trouvant sa seconde moitié ruineuse qui à son tour le jugeait inapte au mariage parce que trop pauvre pour entretenir une femme digne de ce nom. Faute de concessions de part et d'autre le couple s'est sclérosé. Les longues absences nocturnes de la maison de l'un et de l'autre du

reste injustifiées alimentaient les suspicions et une froide cohabitation qui ont finalement tué l'amour. Chacun se désintéressait de l'autre, n'en faisait qu'à sa tête, s'éternisait en reproches acerbes. Au point que à la moindre divergence d'opinion, l'un se retranchait dans une chambre et en interdisait l'accès à l'autre. Tous les signes avant-coureurs de la séparation étaient réunis. Les deux n'étaient plus à mesure de préserver la vie en couple.

Lointaines émotions fortes
Ces problèmes avaient conduit au divorce.
Pourtant la séparation une fois consommée,

Hawa repensait les bons moments passés ensemble : des émotions fortes. Pas qu'elle n'avait pas tenté de refaire une nouvelle vie, mais la chance ne lui avait pas souri. La file des prétendants dégrossissait au fur et à mesure que les semaines passaient. De déboire en déboire, elle s'était longtemps gardée dans un premier temps de sonder les intentions de son ex-mari avant de se jeter finalement à l'eau. Elle était parvenue à force de recherches à obtenir son contact téléphonique grâce au concours appréciable d'une femme, un peu plus jeune, qui peinait de la voir malheureuse. Hawa s'est rendue compte qu'elle a perdu l'homme de sa vie, elle s'était remise à reconquérir l'amour de sa vie. Cependant vouloir refaire sa vie avec son ex-mari n'est pas une mince affaire, 35 ans après le divorce. Elle avait présenté ses excuses et était parvenue à convaincre son ex du retournement de situation, de sa volonté de revenir vivre à ses côtés. Ali, qui vivait seul après le décès de son épouse, en était très enthousiaste, souriait au vent qui agitait les feuilles d'arbre planté dans la cour.

Ni l'un ni l'autre ne se posaient des questions sur la réaction des enfants issus des secondes noces. Deux jours après son arrivée, Hawa ne pouvaient faire fi du regard réprobateur des enfants et de n'écouter que leurs sentiments. Les enfants ne n'étaient nullement enchantés par la nouvelle. Au contraire, ils convoquaient une réunion d'urgence dans la nuit consacrée à la nouvelle donne. Hawa en était écartée, sa présence était jugée choquante, dérangeante dans la famille. Le père qui n'avait eu droit à la parole que pour expliquer son geste était sommé de lui dire adieu sous peine d'arrêter leur perfusion financière et alimentaire. Il fallait opérer un atterrissage forcé. Le lendemain, elle retournait sur ses pas avec son balluchon posé sur la tête et pour seul viatique quelques billets de banque.

Pour une première fois, les deux se séparaient en bons termes. Passer à côté d'une possibilité de construire une belle histoire serait une déception. Ils ont eu au moins l'audace de tenter une nouvelle aventure plus solide qu'auparavant et qui s'est heurtée au bloc de granit des enfants.

Georges François Traoré
Source : Journal L'Informateur- Mali



Gabon : Les douze mois d'Ali Bongo Ondimba pour chasser les doutes

C'est sur fond de lutte anticorruption, de batailles politiques et d'incertitudes financières que s'ouvre l'année 2021, alors que les supputations vont déjà bon train pour le scrutin présidentiel de 2023.

Le Covid-19 n'a fait, selon les chiffres officiels, que peu de victimes, mais ses conséquences ont tout de même jeté un froid sur l'économie, qui tentait de sortir de la crise liée à la chute, en 2014, des prix du baril de brut. Dans la loi de finances 2021, adoptée par le Parlement, la baisse se fait sentir avec un budget prévu à 2 681 milliards de F CFA (4 milliards d'euros), contre 3 047 milliards pour la loi de finances rectificative (LFR) de 2020. De même, les ressources de trésorerie et de financement ont baissé de moitié en 2021. Les populations commencent à subir les effets de la crise économique. Et, si elle n'a pas encore pu être chiffrée, la pauvreté a indéniablement augmenté du fait du manque d'activité ou des licenciements.

L'ÉCONOMIE GABONAISE EST EN VOIE DE DIVERSIFICATION

Cinquième producteur de pétrole sur le continent, avec environ 200 000 barils par jour (b/j), le Gabon ne peut plus s'appuyer sur ce secteur, en berne, et doit s'atteler à respecter les contraintes de l'Opep, qui l'invite à une baisse de sa production. L'économie gabonaise est en voie de diversification, avec un accent sur le

bois, ou encore le développement – toujours poussif – de l'agriculture, mais n'est pas prête à sortir du pétrole.

UNE DETTE À « RISQUE ÉLEVÉ »

Libreville table malgré tout sur une relance, avec des projets comme la Transgabonaise, prévue pour 2023, qui reliera Libreville à Francville sur plus de 700 km, en partenariat public-privé avec le fonds français Meridiam et la multinationale Arise. Le Gabon compte aussi sur sa zone économique spéciale de Nkok, autre partenariat public-privé avec Arise.

LA DETTE INTÉRIEURE S'ÉLÈVE À ENVIRON 20 % DU PIB

Le pays, qui vient de terminer son programme de mécanisme élargi de crédit (MEDC) avec le FMI, devra aussi rembourser une dette publique qui pourrait s'élever à près de 75 % du PIB en 2021, le « repère risque élevé » du FMI. En juillet, l'agence de notation Moody's a salué le Gabon pour ses efforts de remboursement de la dette extérieure.

La dette intérieure s'élève, elle, à environ 20 % du PIB et fait actuellement l'objet d'un audit

lancé par la présidence, sous la supervision du coordinateur des affaires présidentielles, Nouredin Bongo Valentin, le fils aîné du président Ali Bongo Ondimba. La task force a déjà prévu d'annuler deux tiers de la dette pour l'instant audité, à la surprise de plusieurs entrepreneurs et alors que la dette avait déjà été validée par les autorités.

L'ASCENSION DE NOUREDDIN BONGO VALENTIN

Au niveau politique, les supputations vont déjà bon train pour le scrutin présidentiel de 2023. Le chef de l'État, qui se remet d'un accident vasculaire cérébral (AVC) survenu le 24 octobre 2018, se représentera-t-il comme candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) ? Il n'a, depuis cet AVC, jamais accordé d'interview.

Le 5 décembre 2019, son fils Nouredin Bongo Valentin, alors âgé de 28 ans, était nommé coordinateur général des affaires présidentielles. Du fait de sa présence croissante sur la scène publique et dans la gestion du pays, les Gabonais lui prêtent des ambitions. Ce que l'intéressé nie. Au niveau du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda a été nommée Première ministre le 16 juillet 2020.

La lutte anticorruption, elle, continue sur fond de batailles politiques avec, par exemple, le placement en détention préventive, en septembre 2020, du maire de Libreville, Léandre Nzue. L'ex-directeur de cabinet, Brice Lacruche Alihanga, et quelques-uns de ses soutiens sont, eux, incarcérés depuis un an, dans l'attente d'un jugement pour des soupçons de détournements de fonds publics.

Source : Jeune Afrique



Vaccins anti-Covid : Pékin et Moscou étendent leur influence

Après la diplomatie des masques, celle des vaccins. Les États-Unis de Donald Trump absents pendant cette crise mondiale, ce sont Pékin et Moscou qui gagnent de l'influence partout sur la planète.

Le vaccin russe au développement si critiqué pour sa précipitation et pour son absence de transparence est une réussite. Le Sputnik V est efficace à 91,6 % contre les formes symptomatiques du Covid-19, selon des résultats de la phase finale de son essai clinique publiés mardi dans la revue médicale internationale The Lancet. Voilà qui place ce vaccin dans la catégorie des plus protecteurs. On voit mal aujourd'hui ce qui empêcherait son homologation par l'Agence européenne des médicaments.

Précédant un avis positif, Angela Merkel a d'ailleurs d'ores et déjà déclaré : « Tout vaccin approuvé par cette autorité serait bienvenu en Allemagne (...), j'ai parlé précisément de ce point avec le président russe ». La chancelière qui a aussi offert une aide allemande pour une éventuelle production commune.

Succès médical, mais aussi succès économique en vue : ce vaccin pourrait rapporter d'après les premières estimations 25 milliards d'euros à la Russie. Succès politique tout personnel aussi pour Vladimir Poutine qui s'était tout particulièrement engagé dans la promotion du Sputnik V.

Se faisant en quelque sorte son VRP à la télévision nationale, le président russe avait ainsi affirmé : « ce vaccin fonctionne avec précision, en formant des anticorps et une immunité cellulaire stable. Je le sais très bien, car une de mes filles s'est fait inoculer ce vaccin. Je pense qu'en ce sens elle a participé à l'expérience ».

Livraison en Hongrie

Sans attendre le feu vert européen, 40 000 premières doses du Sputnik V sont arrivées mardi en Hongrie, faisant du pays le premier de l'Union européenne à l'avoir autorisé. Et cela, même si le Premier ministre Viktor Orban, tout comme le président turc Recep Tayyip Erdogan, affirme que quand son tour

viendra, il se vaccinera sans doute avec le produit chinois.

« Il y en a qui font confiance au vaccin russe, a-t-il expliqué, car ils ont reçu des vaccins soviétiques, il y en a qui, quand on leur parle de vaccins, réfléchissent en des termes idéologiques, et il leur faut l'Ouest et non l'Est... Moi je pense que les Chinois ont connu le virus le plus longtemps (...). Donc, j'attends mon tour, et si c'est possible de choisir, je demanderai le vaccin chinois ».

Ailleurs dans le monde le Sputnik V ne devrait plus tarder à être distribué au-delà de la zone traditionnelle d'influence de Moscou, jusqu'en Inde, au Brésil, en Afrique du Sud. L'Argentine cherche même à le produire sur son sol. Il faut dire que le vaccin russe, tout comme le vaccin chinois d'ailleurs, a aussi pour lui des arguments techniques face notamment à Pfizer.

Anne Sénéquier, médecin chercheuse et co-directrice de l'Observatoire de la santé mondiale, précise : « les vaccins à ARN, les premiers qu'on a eu dans le monde occidental, n'avaient pas le profil idéal pour une vaccination de masse. Ils sont très chers et ont une logistique très compliquée, donc si on avait pu choisir quelque chose de plus simple avec une conservation au réfrigérateur et des prix plus attractifs, bien sûr qu'on aurait commencé avec ceux-là ».

L'avance de la Chine

Là-dessus la Chine a pris une longueur d'avance sur tout le monde. Depuis ce qu'on a appelé au printemps dernier déjà « la diplomatie du masque », Pékin a fait avec constance du domaine de la santé un élément à part entière de sa diplomatie.

« Il y a effectivement des routes de la soie sanitaires, explique Pascal Boniface, directeur de l'Iris et auteur de l'ouvrage Géopolitique du Covid 19 aux éditions Eyrolles. Les pays ne re-



gardent pas la couleur politique du pays qui propose un vaccin, ils regardent l'efficacité et la disponibilité du vaccin. Comme la Chine a produit en masse, ils ont pris une très grande avance. La crise est partie de chez eux, mais aujourd'hui c'est eux qui en recueillent les principaux bénéfices, le monde est en crise et eux sont encore en période de croissance économique, et effectivement ils étendent leur influence par le biais d'aides sanitaires et désormais par le biais de fournitures de vaccins ».

La Chine qui fait aussi miroiter aux yeux de l'Égypte et du Maroc la possibilité d'implantation d'usines de production de vaccins. Au total, la démonstration de force de Pékin et de Moscou signe, aux yeux de Pascal Boniface, une nouvelle perte d'influence de l'Occident. « Effectivement, l'absence des États-Unis dans cette crise a été cruellement ressentie, mais c'est aussi le jeu des évolutions technologiques et économiques. Les Occidentaux ont perdu le monopole de la puissance qu'ils ont eue pendant presque cinq siècles, et sur le plan vaccinal, comme sur d'autres plans, il faut laisser de la place aux autres. D'ailleurs ils s'invitent d'eux-mêmes à la table des grands ! »

Au Moyen-Orient en tout cas, la compétition est toujours en cours : Israël a un partenariat très poussé avec Pfizer. Comme l'État hébreu, le Qatar, le Koweït, l'Arabie saoudite et Oman ont tout misé sur le vaccin américano-européen. D'autres ont joué sur plusieurs tableaux en commandant aussi auprès du chinois Sino-pharm : l'Irak, la Jordanie, les Émirats Arabes unis et Bahreïn.

Source : RFI

Birmanie : Les appels à la désobéissance civile se multiplient après le coup d'État

Après le putsch des militaires, un mouvement de résistance commence à émerger. Pas de grandes manifestations dans les rues, mais le mouvement, très relayé sur les réseaux sociaux, vise à exprimer pacifiquement l'opposition au régime militaire. Un groupe nommé « le mouvement de désobéissance civile » a été lancé sur Facebook et comptait ce mercredi matin 3 février près de 150 000 abonnés.



Le mouvement a été lancé ce mardi par les médecins et les infirmières du secteur public. Dès ce mercredi, ont-ils annoncé, ils se mettront en grève pour contester la prise du pouvoir par l'armée. Pour l'instant, le personnel d'une quarantaine d'hôpitaux dans les grandes villes de Rangoun, Naypyidaw et Mandalay ont déclaré qu'ils suivraient le mouvement.

Ce mouvement est très relayé sur les réseaux sociaux, notamment par le milieu des étudiants, qui publient des messages d'appels à l'aide dans plusieurs langues. On voit d'ailleurs émerger des similarités avec les récents mouvements sociaux de Hong Kong et de Thaïlande, en particulier l'usage de la messagerie Signal et le salut à trois doigts levés.

Casseroles et démons

Un mot d'ordre a été lancé à la population de frapper sur des casseroles à 20h chaque soir sur les balcons et devant les maisons - un rituel normalement destiné à chasser les démons - pour protester contre la présence de l'armée.

En pleine période de Covid-19, la grève des médecins pourrait avoir un impact. Mais l'armée dispose aussi d'un solide réseau d'hôpitaux militaires. Les représentants du mouvement de désobéissance civile espèrent donc être suivis très rapidement par d'autres secteurs.

Manifestations virtuelles

« Je me sens triste et impuissant, raconte Nay un chauffeur de taxi trentenaire de Rangoun, au micro de RFI. Parce que je ne peux pas es-

pérer aider nos dirigeants. Ceux que nous avons élus ont été arrêtés, et sont en détention à domicile. »

L'homme n'est pas surpris du calme qui règne à Rangoun. « Nous avons tous reçu un message de nos leaders nous demandant de rester calmes, et d'attendre les instructions. Je pense que tout le monde suit cela. C'est pour ça que vous ne voyez pas de supporters dans les rues en train de manifester ou de faire la grève. Ils ne se montrent pas. Ils manifestent en paix, virtuellement, grâce à la technologie, à Facebook et à ce genre de plateformes. Je pense que nous attendons le moment où la communauté internationale agira, face à ce coup d'État militaire. »

Source : RFI

Chan 2010 : Le Mali premier pays qualifié pour la finale

Une fois de plus, la victoire des Aigles a été acquise après un terrible suspense éprouvant pour les nerfs : la décision a mis du temps pour se faire. C'est le moins qu'on puisse dire.

Hier mercredi 3 février 2020, les Aigles du Mali se sont qualifiés pour la phase finale du Championnat des nations d'Afrique (Chan), ils sont les premiers à se qualifier, aux dépens de la Guinée. Une confrontation attendue presque avec confiance par certains. Car, la formation guinéenne est tout sauf une foudre de guerre reconnue et un gros calibre. Ils, les guinéens, ont en effet besoin encore de plus d'expérience pour jouer dans la cour des plus grands du continent et l'emporter.

Cela ne veut toutefois pas dire que battre cette formation est de la tarte à la crème, une pro-

menade de santé. D'aucuns pensaient que cela n'allait pas être dure. Même si à ce niveau, aucune équipe n'est à négliger : le simple fait d'arriver à ce stade est éloquent à ce sujet. En effet, on ne se qualifie pas à la phase finale du Chan par hasard.

L'équipe guinéenne est en effet une formation volontaire, décidée et appliquée. Le temps où ils disaient lors des compétitions internationales : « nous sommes venus pour apprendre » est loin derrière. Il leur manque juste de compétir pour prendre du coffre. Ça n'allait donc pas être une partie facile. Le patron Nouhoum DIANÉ ne le savait que trop bien pour

préparer ses joueurs en conséquence.

Ainsi comme contre la RDC, la décision va traîner en longueur pour se faire. Comme lors de la qualification pour les demi-finales, il a fallu aller aux séries de penalty. Comme lors des quarts de finale, le suspense a été tendu jusqu'au bout, aux penaltys.

Et une fois de plus hier mercredi, il a fallu passer par les hasardeux 'tirs au but' (terme impropre, car tout au long d'un match, des tirs vers le but adverse sont ordinaires). C'est la base même du football. Quand on n'a pas la traduction adéquate d'un mot venu d'une autre langue, on le garde. C'est donc une fois de plus par le score étriqué de 5 penaltys contre 4 que nos Aigles sont passés en finale.

Et là, ils seront attendus de pieds fermes soit par les Lions indomptables du Cameroun, pays organisateur qui jouerait chez lui et devant son public, soit contre les lions de l'Atlas (du Maroc) pays détenteur du Chan en titre. Une histoire de lions donc. Les Aigles sont avertis.

■ Amadou TALL



Mercato des Africains : Les mouvements à retenir en Europe

Le marché hivernal des transferts de footballeurs en Europe s'est refermé ce 1er février 2021. Il a été calme pour les Africains, comme pour l'essentiel des autres joueurs. Voici les principaux mouvements à retenir.

Le marché hivernal des transferts 2021 ne restera pas dans les annales du football. Crise du Covid-19 oblige, les clubs européens ont très peu dépensé durant ce mois de janvier. Rares sont les formations à avoir racheté le contrat d'un élément comme Manchester United a pu le faire pour l'Ivoirien Amad Diallo Traoré ou l'Ajax Amsterdam pour un autre Éléphant, Sébastien Haller. Les prêts ont davantage eu le vent en poupe. Voici les principaux mouvements de joueurs africains à retenir.

ALGÉRIE

Saïd BENRAHMA, milieu de 25 ans, transféré définitivement de Brentford (Angleterre) à West Ham (Angleterre)
Islam SLIMANI, attaquant de 32 ans, parti libre à l'Olympique lyonnais (France)

ANGOLA

GERALDO, ailier de 29 ans, parti libre à Ankaragücü (Turquie)
Jonas RAMALHO, défenseur de 27 ans, prêté par Gérone (Espagne) à Osasuna (Espagne)

BURKINA FASO

Cyrille BAYALA, attaquant de 24 ans, transféré du RC Lens (France) à l'AC Ajaccio (France)

BURUNDI

Youssef NDAYISHIMIYE, milieu de 22 ans, transféré de Malatyaspor (Turquie) à Istanbul Basaksehir (Turquie)

CAMEROUN

Benjamin MOUKANDJO, attaquant de 32 ans, parti libre à l'AE Larisa (Grèce)
Jérôme ONGUÉNÉ, défenseur de 23 ans, prêté par le Red Bull Salzburg (Autriche) au Genoa (Italie)

CENTRAFRIQUE

Cédric YAMBÉRÉ, défenseur de 30 ans, parti libre au RWD Molenbeek (Belgique)

CÔTE D'IVOIRE

Simon DÉLI, défenseur de 29 ans, prêté par le Club Bruges (Belgique) au Slavia Prague (République tchèque)

Amad DIALLO TRAORÉ, ailier de 18 ans, transféré de l'Atalanta Bergame (Italie) à Manchester United (Angleterre)

Seydou DOUMBIA, attaquant de 33 ans, parti libre à l'Hamrun Spartans (Malte)

Sébastien HALLER, attaquant de 26 ans, transféré de West Ham (Angleterre) à l'Ajax Amsterdam (Pays-Bas)

Jean Michaël SERI, milieu de 29 ans, prêté par Fulham (Angleterre) aux Girondins de Bordeaux (France)

GABON

André POKO, milieu de 28 ans, parti libre à Altay (Turquie)

GHANA

Abdul Rahman BABA, défenseur de 26 ans, prêté par Chelsea (Angleterre) au PAOK Salonique (Grèce)

Alfred DUNCAN, milieu de 27 ans, prêté par la Fiorentina (Italie) à Cagliari (Italie)

MALI

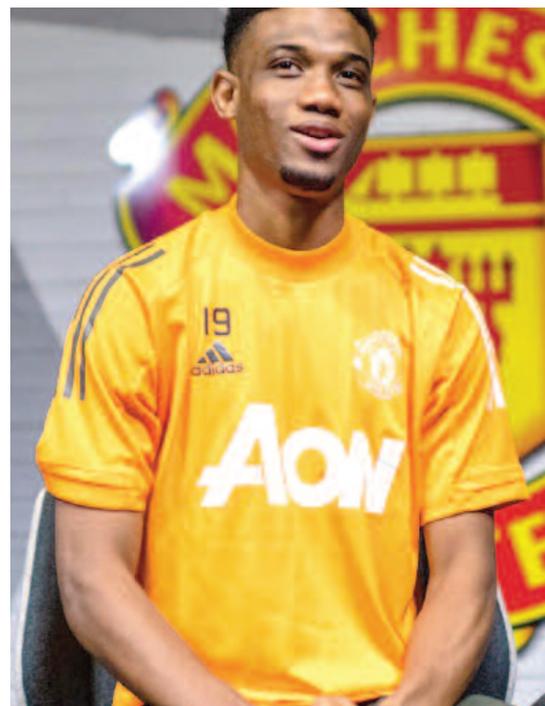
Abdoulaye DIABY, attaquant de 29 ans, prêté par le Sporting Portugal (Portugal) à Anderlecht (Belgique)

Youssef KONÉ, défenseur de 25 ans, prêté par l'Olympique lyonnais (France) à Hatayspor (Turquie)

MAROC

Nabil DIRAR, latéral de 34 ans, prêté par Fenerbahçe (Turquie) au Club Bruges (Belgique)

Oussama IDRISSE, ailier de 24 ans, prêté par le FC Séville (Espagne) à l'Ajax Amsterdam (Pays-Bas)



NIGERIA

Emmanuel DENNIS, attaquant de 23 ans, prêté par le Club Bruges (Belgique) au FC Cologne (Allemagne)

Josh MAJA, attaquant de 22 ans, prêté par les Girondins de Bordeaux (France) à Fulham (Angleterre)

Henry ONYEKURU, attaquant de 23 ans, prêté par l'AS Monaco (France) à Galatasaray (Turquie)

RD CONGO

Yannick BOLASIE, ailier de 31 ans, prêté par Everton (Angleterre) à Middlesbrough (Angleterre)

Yeni NGBAKOTO, milieu de 29 ans, parti libre au Panathinaïkos (Grèce)

SÉNÉGAL

Pape ABDOU CISSÉ, défenseur de 25 ans, prêté par l'Olympiakos Le Pirée (Grèce) à l'AS Saint-Etienne (France)

Mbaye DIAGNE, attaquant de 29 ans, prêté par Galatasaray (Turquie) à West Bromwich Albion (Angleterre)

Krépin DIATTA, ailier de 21 ans, transféré du Club Bruges (Belgique) à l'AS Monaco (France)

Younousse SANKHARÉ, milieu de 31 ans, transféré du CSKA Sofia (Bulgarie) au Panathinaïkos (Grèce)

Source : l'Indépendant



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP